

« **RAPPORT D'ACTIVITES** »

SAISON 2007/2008

Patrice BERTHOUX
C.T.S.R Judo Picardie

Préambule

Ce rapport d'activités a pour objectif de relater les actions réalisées pour la saison 2007/2008...La ligue se compose de trois départements : l'Aisne, l'Oise et la Somme. Ensemble, ils forment la région Picardie. Aujourd'hui la ligue est proche des 20 000 licenciés.

Ce compte rendu s'appuie sur ma lettre de mission : saison 2007/2008.

1/ Le sport pour le plus grand nombre

Notre nombre de licences est en hausse en rapport à la saison 2006/2007.

Les actions menées cette saison :

- stage IR Nord à Amiens
- championnat IR Nord minimes à Villers Cotterêts
- championnat de la zone Nord - Est individuel Seniors à Soissons
- stage et passage de grades d'expression technique à Laon

Les formations :

- 4 journées de formation d'enseignants regroupant assistants clubs, animateurs suppléants, stagiaires en formation BEES et enseignants diplômés
- un stage d'arbitrage formation continue des arbitres
- 2 stages d'arbitrage spécifiques Ne Waza
- coupe du jeune arbitre minimes
- coupe du jeune arbitre cadets

2/ Le Haut Niveau

L'organisation du Pôle Espoir :

- la composition des athlètes du Pôle
- les résultats
- les stages

Les résultats sportifs de la ligue au niveau :

- international
- national
- zone
- IR

Les résultats régionaux :

- coupe kata
- coupe ne waza
- coupe vétérans

3/ L'aspect « prévention du sport et protection du sportif »

- convention atout cœur
- contrôle antidopage

4/ Promotion des métiers du sport

- Formation du BEES 1^{er} degré modulaire et examen final

Annexes



Action n°1

Promotion du sport par le plus grand nombre



LES LICENCES EN PICARDIE

2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Kyu M :	12395	Kyu M :	12317	Kyu M :	12329
Kyu F :	5824	Kyu F :	5939	Kyu F :	5953
CN M :	1164	CN M :	1186	CN M :	1118
CN F :	278	CN F :	285	CN F :	275
Total :	19661	Total :	19727	Total :	19675



- Taux de pénétration licences / INSEE : 1,05%

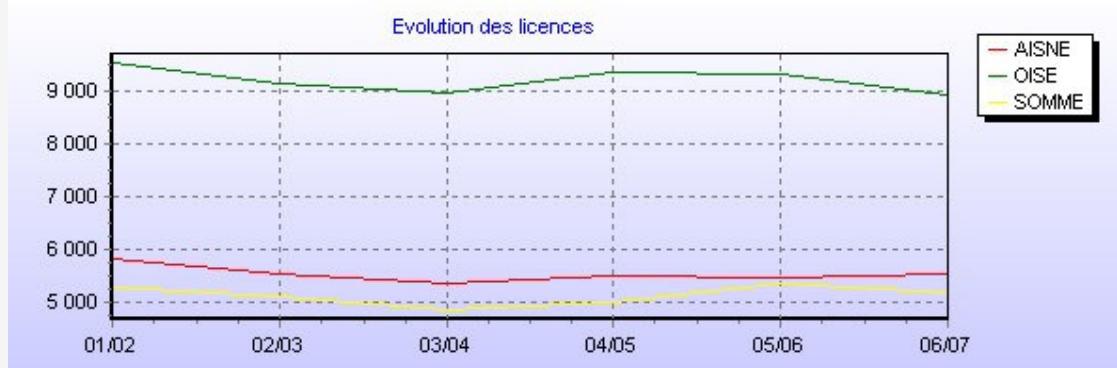
(population Ligue : 19661 * 100) / population INSEE (année 2005) : 1880890

- Evolution des licences :

	2006/2007	<- % ->	2005/2006	2004/2005	2003/2004	2002/2003	2001/2002	Moyenne (1)	% (2)
FFJDA	547984	-1,85%	558305	552649	534467	550326	568257	552801	-0,87%
LIGUE	19661	-2,24%	20112	19864	19180	19791	20645	19918	-1,29%
AISNE	5540	1,78%	5443	5478	5344	5538	5833	5527	0,23%
OISE	8932	-4,28%	9331	9379	8987	9161	9550	9282	-3,77%
SOMME	5189	-2,79%	5338	5007	4849	5092	5262	5110	1,55%

(1) Moyenne calculée sur les 5 saisons précédentes.

(2) % entre la moyenne sur les 5 saisons précédentes et la saison N.



Formation des ceintures noires :

	1er dan		2ème dan		3ème dan		4ème dan	
	M	F	M	F	M	F	M	F
2006/2007	153	49	30	16	7	2	2	0
2005/2006	122	46	28	6	2	1	3	1

- Renouvellement des ceintures noires :

	2006/2007		
	M + F	M	F
FFJDA	82,86%	82,84%	82,95%
LIGUE	81,39%	81,92%	79,34%
AISNE	82,66%	81,91%	85,71%
OISE	79,49%	81,47%	70,77%
SOMME	83,01%	82,66%	84,07%

Méthode de calcul : % = ((Renouvellement CN saison N * 100) / Population CN saison N-1)

Clubs :

Progression du nombre de clubs :

	2006/2007	2005/2006	2004/2005
LIGUE	205	210	209
AISNE	52	55	54
OISE	95	96	97
SOMME	58	59	58

Création de clubs :

	2006/2007	2005/2006	2004/2005
LIGUE	1	3	2
AISNE	0	1	0
OISE	1	1	1
SOMME	0	1	1

« **COMPETITION** »

Test Kata	1 ^{er} dan	2 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan	4 ^{ème} dan	5 ^{ème} dan	Total
Test 1	69	11	2	1		83
Test 2	115	15	2	0		132
Test 3	114	18	2	0		134
Test 4						
Total	298	44	6	1		349
Test efficacité-combat	1 ^{er} dan	2 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan	4 ^{ème} dan	5 ^{ème} dan	Total
Test 1	118	71	19	6		214
Test 2	153	74	16	3		246
Test 3	113	52	16	2		183
Test 4						
Total	384	197	51	11		643
Test Arbitrage	1 ^{er} dan	2 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan			
Test 1	37	3	1			
Test 2	40	10	6			
Test 3	32	14	1			
Test 4						
Total	109	27	8			
E. T.	1 ^{er} dan	2 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan	4 ^{ème} dan	5 ^{ème} dan	Total
Test 1	37	12	1	1		51
Test 2	40	10	1	1		52
Total	77	22	2	2		103

« **HOMOLOGATIONS** »

Examens	1 ^{er} dan	2 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan	4 ^{ème} dan	5 ^{ème} dan	Total
<i>Grades « compétition »</i>	126	24	6	2	0	158
Grades E.T.	30	3	0	0	1	34

Saison 2007/2008

Organisations et réalisations :

- Stage IR Nord d'arbitrage à Amiens
Les 15 et 16 septembre 2007.
60 arbitres
- Championnat IR Nord Minimes Masculins et Féminins à Villers Cotterêt.
Le 18 Mai 2008
300 judokas
35 arbitres.
- Championnat de la Zone Nord/Est, Individuels Seniors Masculins/Féminins ;
Les 3 et 4 Mai 2008
600 Judokas sur deux journées
40 arbitres
- Stage et Passage de grade d'expression technique à Laon.
Les 21 et 20 Juin 2008
60 juges
200 judokas.



L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION ET D'ENTRAINEMENT JUDO JUJITSU

Préambule :

Les Instituts Régionaux de Formation et d'Entraînement de Judo-jujitsu (I.R.F.E.J.J) coordonnent et gèrent l'ensemble des formations et de l'entraînement de la région.

Ils fonctionnent en lien avec un ou des centres réguliers ou permanent d'entraînement.

Ils visent à :

- Rapprocher, décloisonner et coordonner les différentes formations d'une région
- Optimiser les moyens humains et financiers des régions,
- Etre au service du développement des ressources humaines des clubs,
- Faire partager une culture commune aux différents acteurs fédéraux
- Produire des outils de formation,
- Instaurer une dynamique entre les formations,
- Développer les projets club.

Leurs missions de formation :

L'encadrement technique des clubs dans sa formation initiale et sa formation continue :

- Certifications professionnelles : BEES,
- Certifications pour l'enseignement bénévole : Assistant-clubs, Animateurs- suppléants, Certificat fédéral pour l'enseignement bénévole.

L'encadrement technique des animations, compétitions et tests de grades :

- Arbitres, Commissaires sportifs, juges, organisateurs des animations,

L'encadrement élu des clubs :

- Présidents, trésoriers, secrétaires généraux, futurs dirigeants.

Les licenciés :

- Perfectionnement technique, préparation aux grades.

La forme juridique de ces instituts doit être validée par le Comité Directeur de la F.F.J.D.A.

Le plan annuel de formation et le calendrier général des formations seront adressés à la F.F.J.D.A.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION EN PICARDIE

L'I.R.F.E.J.J en Picardie est dirigé par un comité de direction composé par:

- Monsieur Roger ROUTIER
Président de la ligue
- Messieurs Jean Claude JEHIN, Jacky ERISSET et Claude CRAMPON
Présidents des comités départementaux
- Monsieur Patrice BERTHOUX
Cadre Technique Sportif Régional, responsable des Formations
- Monsieur Claude GROSSEMY
Responsable du secteur Formation, Enseignement et Encadrement et de l'E.R.J.J

- Monsieur Pierre LETROADEC
Responsable du secteur Animation, Compétition, Arbitrage
- Monsieur Roger ROUTIER
Responsable du secteur Dirigeant.
- Et toutes les personnes de l'Equipe Technique Régionale.

L'Ecole Régionale de judo-jujitsu est intégrée dans l'I.R.F.E.J.J.

Objectifs de L'I.R.F.E.J.J en Picardie

« Les objectifs sont de développer le judo de masse et de compétition. Pour cela, l'aide des comités est incontournable. La vocation première des départements, en lien avec la région est le développement du nombre de licenciés. La ligue régionale possède les prérogatives de la formation initiale et de la formation continue sans oublier le développement du haut niveau ».

L'Ecole Régionale Judo Jujitsu :

Responsable : Claude GROSSEMY

Administratif : Christian LENAN

CTSR : Patrice BERTHOUX

Objectifs :

Développer la formation initiale et continue des pratiquants du judo, des enseignants

Formation de certification fédérale :

- Assistants clubs
- animateurs occasionnels
- Certificats d'Enseignement Fédéral Bénévole.

Formation diplômante :

- Le brevet d'état 1er degré en formation modulaire

Formation Continue des enseignants BEES

- Formations techniques et pédagogiques.
- Formations des juges d'expression technique.

Formations des Dirigeants

- Formation initiale et continue des personnes dirigeantes

Les Formations



	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Autorisation Aisne	0	0	0	0	<u>0</u>
Autorisation Oise	0	0	0	0	<u>0</u>
AutorisationSomme	0	0	0	0	<u>0</u>
Autorisation Enseigner	0	0	0	0	<u>0</u>

	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Total BEES 1 - Aisne	4	1	6	2	<u>13</u>
Total BEES 1 - Oise	6	3	7	5	<u>21</u>
Total BEES 1 - Somme	8	6	4	4	<u>22</u>
Total BEES 1	18	10	17	11	56
Total BEES 2 - Aisne	1	0	1	1	<u>3</u>
Total BEES 2 - Oise	3	1	2	1	<u>7</u>
Total BEES 2 - Somme	0	0	0	0	<u>0</u>
Total BEES 2	4	1	3	2	10
TOTAL BEES	22	11	20	13	66

	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Formation BEES 1 - Aisne	1	1	2	2	<u>6</u>
Formation BEES 1 - Oise	5	5	4	4	<u>18</u>
Formation BEES 1 - Somme	5	5	4	4	<u>18</u>
Total Formation BEES 1	11	11	10	10	42
Form. Amiens	11	11	9	9	<u>40</u>
Form. Poissy	0	0	0	0	<u>0</u>
Form. Autres	0	0	0	0	<u>0</u>
Formation BEES	11	11	9	9	40

TOTAL des Présences	75	57	99	44	275
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

Aisne	17	9	26	6	<u>58</u>
Oise	33	30	49	20	<u>132</u>
Somme	25	18	24	18	<u>85</u>
Autres	0	0	0	0	<u>0</u>

	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Assist-Club 02	4	1	2	0	<u>7</u>
Assist-Club 60	2	5	6	1	<u>14</u>
Assist-Club 80	1	0	2	0	<u>3</u>
TOTAL Assistant-Club	7	6	10	1	24

	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Anim.Suppl 02	7	6	10	1	<u>24</u>
Anim.Suppl 60	12	15	8	9	<u>44</u>
Anim.Suppl 80	6	4	12	9	<u>31</u>
TOTAL Animateur Suppléant	25	25	30	19	99

	24 nov 07	16 déc 07	8 mars 08	1 juin 08	Total
Stagiaire Aisne	0	0	5	0	<u>5</u>
Stagiaire Oise	5	1	22	0	<u>28</u>
Stagiaire Somme	5	3	2	1	<u>11</u>
Stagiaire ??	0	0	0	0	<u>0</u>
TOTAL Stagiaires	10	4	29	1	44

Contrôle des cumuls	75	57	99	44	275
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

Récapitulatif des Formations

« ASSISTANT-CLUB »

« **Assistant-Club** » est une qualification fédérale, délivrée par les « ligues », qui permet à son titulaire d'assister avec une réelle efficacité pédagogique et en sa présence, un enseignant titulaire d'une certification lui conférant l'autonomie pédagogique pour l'enseignement du judo-jujitsu .

Il est sous la dépendance fonctionnelle de cet enseignant qui est son tuteur, il ne peut intervenir seul... il ne peut exercer que dans le cadre des activités de l'association où il est licencié. Cette qualification ne lui permet pas de délivrer de grade.

Evaluation finale

Présentation devant un jury régional avec le passeport sportif

- Présentation au choix des 3 premières séries du Nage No Kata ou des 12 premières du Goshin Jitsu
- Démonstration au choix d'une technique «Tachi Waza» judo jujitsu ou d'une technique de défense de judo jujitsu. *(Fiches jointes)*
- Entretien avec le livret de Formation Temps

Temps total de l'évaluation par candidat : 25 minutes...

Patrice BERTHOUX
CTSR Picardie

ANIMATEUR SUPPLÉANT »

« *Animateur suppléant* » est une qualification fédérale, délivrée par les ligues, qui permet à son titulaire d'assister avec une réelle efficacité pédagogique un enseignant titulaire d'une certification lui conférant l'autonomie pédagogique pour l'enseignement du judo-jujitsu .

Il est sous la dépendance fonctionnelle de cet enseignant qui est son tuteur, il intervient dans un cadre bénévole... il peut exercer dans le cadre de l'association où il est licencié. Il peut intervenir seul en cas d'absence de l'enseignant pour cause de maladie, encadrement de compétition, formation continue fédérale, empêchement exceptionnel.

Ce remplacement occasionnel ne pourra excéder une période d'un mois.

Au-delà de ce délai les responsables du club devront faire appel aux services d'un enseignant dont la qualification sera reconnue par la ligue.

Cette qualification ne lui permet pas de délivrer des grades.

Evaluation finale

Présentation devant un jury régional avec le passeport sportif à jour

- Présentation au choix du Nage No Kata ou du Goshin Jitsu
- Démonstration au choix d'une technique «Tachi Waza» judo jujitsu ou d'une technique de défense de judo jujitsu. (Fiches jointes)
- Démonstration des exercices conventionnels : Uchi Komi, Nage Komi, Kakari Geiko, Yaku Soku Geiko et Tandoku Renshuy
- Entretien avec le livret de Formation

Temps total de l'évaluation par candidat : 25 minutes...

Patrice BERTHOUX
CTSR Picardie

EVALUATION

L'objectif de cette évaluation est de déceler chez le candidat des compétences à l'encadrement de jeunes « judoka »...

Tout d'abord, le candidat se présente :

- Qui est-il ?
- Que fait-il ?
- Son niveau de pratique ?
- Sa motivation à poursuivre cette formation ?

Ensuite, le candidat explique son projet :

- Que veut-il faire au sein de son club ?
- Quelle intervention ?
- Quels objectifs ?
- Quelle finalité ?

Enfin, l'entretien devra être axé sur la formation du candidat. Votre démarche sera de l'aider à se positionner à la mise en place d'un projet de formation d'Etat ou autre, à plus ou moins long terme...

Les compétences attendues :

- Etre capable d'analyser le déroulement des séances
- Etre capable de concevoir et de conduire des séquences d'enseignement
- Etre capable de conseiller et de corriger individuellement les élèves
- Etre capable de démontrer la technique (Méthode Française d'enseignement)
- Etre capable de démontrer le Nage no Kata (ou partiellement)
- Etre capable de participer efficacement à l'accompagnement d'un groupe
- Etre capable de présenter l'activité judo et les finalités
- Etre capable d'assurer la sécurité des élèves dans la pratique.

Patrice BERTHOUX
CTSR PICARDIE

JURYS ET HORAIRES

NOMS	PRENOMS	JURY N°	HEURE	ASSISTANT CLUB	ANIMATEUR SUPPLEANT	A / R
GRIPPON	Laurent	1	14h00		X	Abs
LACAMBRE	Alexandre	2	14h00		X	Admis
LEFERVRE	Dimitri	3	14h00		X	Admis
ROBICHE	Thomas	4	14h00		X	Admis
DHENIN	Rémy	1	14h30		X	Admis
LEFORT	Stéphane	2	14h30		X	Admis
CHABOT	Elise	3	14h30		X	Admis
FORTES	José Antonio	4	14h30		X	Admis
BAYARD	J Christophe	1	15h00		X	Admis
VILLEMAND	J Claude	2	15h00		X	Admis
SATIZELLE	Anthony	3	15h00		X	Admis
MAGNIER	Ludovic	4	15h00		X	Admis
CAVENEL	Rémi	1	15h30	X		Admis
BACHELET	Florine	2	15h30	X		Admis
BONOT	Eva	3	15h30	X		Admis
COLLARD	Philippe	4	15h30	X		Admis

ST QUENTIN, Le 8 Juin 2008

Les Stages d'arbitrage

SAISON 2007-2008

Sommaire :

Structure
Arbitre
Commissaire Sportif
Stage
Stage Ne Waza
Compétitions
Coupe du Jeune Arbitre Minime
Coupe du Jeune Arbitre Cadet

La Structure :

ROUTIER Roger Président
BERTHOUX Patrice CTSR
LE TROADEC Pierre Délégué Régional
ISTACE Christian Instructeur Régional
ALLAIN Jean Claude Instructeur Aisne
ZEMRAK Abdel Instructeur Oise
DESGARDINS Richard Instructeur Somme

Evaluateurs : ISTACE Christian
DUCHESNE Patrick
ALLAIN Jean Claude
ZEMRAK Abdel

Les Arbitres:

Aisne : 14 Arbitres dont 9 F2 2 : Stagiaires Boutrais Yvon, Dewaele Clarisse

Oise : 19 Arbitres dont 15 F2 Pas de Stagiaires

Somme : 6 Arbitres dont 3 F2 4 : Stagiaires Rubin Thibaut, Maalim Djamel, Grébonval Damien, Dutilleux Olivier

Sont Nommés Arbitres : F2

Le 14 Juin 2008: RUBIN Thibaut (Aisne),
BOUTRAIS Yvon (Aisne),
MAALIM Djamel (Aisne),
DEWAELE Clarisse (Aisne) ,
GREBONVAL Damien (Somme)

Félicitations à ces nouveaux promus

Les Commissaires Sportifs :

Aisne 5
Oise 11
Somme 6

L'effectif commissaire sportif n'est pas assez conséquent et il est difficile en cas de désistement de réunir le nombre nécessaire à chaque compétition

Le Stage Régional d'arbitrage:

Un stage a été programmé le Dimanche 07 Octobre ; Salle Robida à Compiègne.

Sont présents :

Mr ROUTIER Roger Président
Mr BERTHOUX Patrice CTSR
Mr LE TROADEC Délégué Régional
Mr ALLAIN Jean Claude Instructeur Arbitrage Aisne, Mr DUCHESNE Patrick Instructeur C S Aisne
Mr ZEMRAK Abdel Instructeur Arbitrage Oise, Mr DESCHAMPS Nicolas Instructeur C S Oise
Mr DESGARDINS Richard Instructeur Arbitrage Somme, Mr HAINIGUE Jean Luc Instructeur C S Somme

Département : Aisne	11 Arbitres, 10 Commissaires Sportifs, 3 Enseignants
Oise	16 Arbitres, 7 Commissaires Sportifs, 2 Enseignants
Somme	5 Arbitres, 6 Commissaires Sportifs, 5 Stagiaires Arbitres F 2

Ordre du Jour :

Travail Technique
Règles d'Arbitrage Benjamins
Règles d'Arbitrage Minimes
Attitudes défensives
Nouvelles règles
Application du Matté
Vidéo Arbitrage
Notation des Arbitres
Bilan de la saison 2006-2007
Planning Saison 2007-2008

Commentaires :

Chacun a pu apporter son expérience au travers de cas précis et permis à ce stage d'être vivant.

Les commissaires sportifs avaient le même programme que les arbitres. Visiblement pas à l'aise et leur manque de participation nous a obligé de modifier le programme. Mr Jean Claude Allain instructeur interrégional a animé le groupe des commissaires sportifs qui se sont sentis plus concernés.

Le planning des arbitres et commissaires sportifs existe bien encore faut il :

- Choisir ses compétitions
- Respecter l'engagement

Le planning est fait pour que chaque arbitre ait une vision globale de la saison .

Chaque arbitre et commissaire sportif concernés reçoivent une convocation 3 semaines avant la date de la compétition.

Mr Roger Routier Président remet aux nouveaux promus F 2 un diplôme.

AFCHAIN Pierre Emmanuel (Oise), BRISACQ Benjamin (Oise), CESARION Gary (Oise), DESCHAMPS Julien (Oise), JUILLET Sébastien (Oise), LEFORT Nicolas (Oise), SAVARY Marie Laure(Oise)

Sont proposés Stagiaires F 3 : CAUVEL Eric (Oise) , RICHET Ludovic (Aisne), HAINIGUE Jean Luc (Somme)

Le 1er Stage Régional «NE WAZA» :

Le stage Régional d'arbitrage s'est déroulé à Compiègne, salle Robida Samedi 22 Mars 2008.

Accueil des stagiaires de 14 h 00 à 14 h 30

Sont présents : Mr Patrice Berthoux CTSR, Pierre Le Troadec Délégué Régional d'Arbitrage, Christian Istace Instructeur Régional d'Arbitrage, Jean Claude Allain Responsable des commissaires sportifs de l'Aisne.

Aisne : 10 participants Oise : 10 Participants Somme : 4 Participants

Après quelques mots de bienvenue du Délégué Régional l'instructeur donne lecture de l'ordre du jour.

Le CTSR rappelle que le règlement n'est pas figé pour cette nouvelle compétition et qu'il peut toujours évoluer. Chaque club peut prendre connaissance du règlement qui se trouve sur le site de la ligue.

Les participants ont travaillé dans un esprit convivial et constructif. L'enthousiasme et la compétence de l'instructeur font l'unanimité.

Ce stage avait pour objectif de sensibiliser les arbitres et commissaires sportifs à cette spécificité qu'est la « Coupe Ne Waza »

Quelques arbitres et commissaires sportifs se sont portés volontaires pour officier le 7 Juin à Breteuil, jour de l'épreuve régionale.

Arbitres : PAUCHARD Jean (Aisne)
DESNOS Jean Paul (Aisne)
BOUTRAIS Yvon (Aisne)
BEAUDELOT Jean Jacques (Aisne)
BOITEL Claude (Oise) Sous réserve Obligation professionnelle
SEMET Brigitte (Oise)

Commissaires Sportifs :
COLIN Bernard (Oise)
MUZARD Jean Pierre (Oise)
GALLIEZ Gérard (Oise)

Il est dommage que la Somme ne puisse venir étoffer l'effectif régional.

Fin du stage à 17 h

Un autre stage sera programmé avant le 7 Juin. Le lieu et la date sont à définir.
Remerciements à Mr Marcel MOTTET qui nous a prêté son « Dojo »

Le 2ème Stage Régional «NE WAZA»

Lamorlaye 31 Mai 2008

Sont présents :

LE TROADEC Pierre Délégué Régional d'Arbitrage
ISTACE Christian Instructeur Régional d'Arbitrage

ALLAIN Jean Claude : Instructeur Interrégional des Commissaires Sportifs

Sont présents les arbitres et commissaires sportifs devant officier le 07 Juin 2008 à Breteuil jour de la Coupe Régionale.

Arbitres:
PAUCHARD Jean (Aisne)
DESNOS Jean Paul (Aisne)
BOUTRAIS Yvon (Aisne)
BEAUDELOT Jean Jacques (Aisne)
BOITEL Claude (Oise)
SEMET Brigitte (Oise)

Commissaires Sportifs :
COLIN Bernard (Oise)
MUZARD Jean Pierre (Oise)
GALLIEZ Gérard (Oise)

Le stage prévu à Lamorlaye avait pour but de travailler en situation réelle. Le support était la coupe de l'Oise Ne WAZA.

L'instructeur Christian Istace maîtrise bien son sujet et chacun a pu progresser et prendre de l'assurance dans un exercice inhabituel.

Chaque arbitre aura pu travailler dans une ambiance chaleureuse et profiter des remarques des spécialistes du Ju Jitsu Brésilien qui étaient présents.

Les Compétitions :

13 Rencontres pour la saison 2007-2008

A chaque manifestation le nombre d'arbitres a été suffisant voir excédentaire pour les benjamins et 3^{ème} division. Le règlement permettait de ne mettre qu'un seul arbitre par tapis. Il va falloir être plus précis pour la saison à venir. Malgré un planning prévisionnel il y a beaucoup de désistement, souvent la semaine précédant la manifestation. Malgré l'heure indiquée sur les convocations beaucoup d'arbitres n'en tiennent pas compte et préfèrent l'heure du début de la compétition.

Le non respect de l'heure ne permet pas d'établir le planning de la journée. Il va falloir être plus rigoureux.

A chaque rencontre les arbitres sont évalués par des arbitres F 4.

Les arbitres évalués sont prévenus avant la compétition par l'Instructeur Régional Mr Christian Istace.

(Oise), Allain Jean Claude (Aisne), Duchesne Patrick(Aisne) et Zemrak Abdel (Oise).

A noter que la somme ne fournit pas d'évaluateur n'ayant pas d'arbitres F 4

La Coupe du Jeune Arbitre « Minime »

HAM 25 MAI 2008

La coupe du Jeune arbitre minime s'est déroulée le dimanche 25 Mai 2008 à Ham.

Les 15 candidats issus des sélections départementales : Aisne, Oise, Somme sont présents.

Le Jury : Aisne Mr MIRI Lahcen Arbitre F 3
Oise Mr MANOURY Gérard Arbitre F 3
Somme Mr DESGARDINS Richard Arbitre F 3

Chaque candidat devait répondre à un questionnaire à choix multiples : 20 questions à 1 point.

Après la partie théorique, la partie pratique ou les 15 candidats ont évolué sur un même tapis : Juge et Arbitre (2 Combats).

Chaque membre du Jury donne une note sur 20 Pts.

Les 5 premiers sont classés et récompensés.

Les 10 autres candidats sont récompensés mais pas classés.

RESULTATS

Cl	Nom Prénom	Dpt	Club	Théorie	PratiqueR	PratiqueL	PratiqueG	Total
1er	POYARD Margaux	Aisne	Dojo Clovis	17	18	18.5	18	71.5
2	BIGONNE Mickaël	Somme	Abbeville	18	18	14	14	64
3	SAIGNAC Benjamin	Oise	AM Compiègne	17	16	16	14	63
4	LUZSKA Anthony	Aisne	Tergnier	14	14	16.5	16	60.5
5	HAVOT Valentin	Aisne	Tergnier	12	15	16	16	59
	TUEUR Adrien	Somme	Chepy	12	17	15	14	58
	CHARRIERES A Jacob	Somme	ASC	9	17	15	16	57
	DEBONNE Marion	Oise	Laigneville	14	14	12	12	52
	RIVIERE Antoine	Somme	ASC	18	12	11.5	10	51.5
	GUERRIER Baptiste	Oise	Prècy	15	12	13	11	51
	DEBART Lenaïc	Somme	Méricourt	14	12	11	13	50
	LOPES Audrey	Oise	Laigneville	15	14	11	8	48
	DOBANTON Marine	Aisne	Guignicourt	9	12	12	11	44
	VILLEGIER Quentin	Oise	Crèvecoeur Le grand	12	12	9	8	41
	CHAUDERLIER Maxime	Aisne	Dojo Clovis	11	10	9	8	38

Remarque :

Dans sa forme actuelle avec 15 candidats, il n'est pas possible de les voir évoluer suffisamment pour se faire une idée plus juste sur la valeur du candidat.

- Faut il revoir le nombre.
 - A l'issue du questionnaire ne prendre qu'un nombre à définir
 - Faire une sélection le matin et garder les meilleurs candidats l'après midi (Définir le nombre)
- Félicitations à tous ces jeunes candidats qui nous l'espérons seront la relève de demain.

La Coupe du Jeune Arbitre « Cadet »

30 Mars 2008 ST QUENTIN

La Coupe du Jeune arbitre cadet s'est déroulée Dimanche 30 Mars 2008 à St Quentin
Et avait comme support la coupe Régionale minime.

11 Candidats issus des sélections départementales sont présents.

Aisne :

BANTIGNIES Anaïs, AUBRY Florian, FLEURY Morgan, LEBRUN Florian, HOUGNON Dimitri .

Oise :

FARIA Andy, BRULARD Julien, SIROUX Jean Baptiste, BERGERON Stessie, DOCCLO Sébastien.

Somme :

OBEL Alexandre.

JURY

Mr BAUCHET Christophe (Aisne)
Mr BOITEL Claude (Oise)
Mr DESGARDINS Richard (Somme)

Déroulement

1 épreuve théorique sur le règlement d'arbitrage en général, 10 questions à 1 Point
1 épreuve théorique sur le règlement spécifique aux minimes, 5 questions à 2 Points
1 épreuve théorique sur le rôle du commissaire sportif, 5 réponses 5 points
1 épreuve pratique notée sur 15 points coefficient 2

Dans 1 premier passage chaque candidat était noté en Juge (2 Combats) arbitre (2 combats)
Puis à l'issue du premier passage les cinq meilleurs candidats en pratique ont été revu une deuxième fois permettant ainsi d'ajuster les notes.

Ont été retenus et représenteront la Picardie lors des inter-régions Minimes à Villers Cotterêt

Le 18 Mai prochain.

- 1) DOCCLO Sébastien (Oise)
- 2) LEBRUN Florian (Aisne)
- 3) BANTIGNIES Anaïs (Aisne)
- 4) BERGERON Stessie (Oise)
- 5) SIROUX Jean Baptiste(Oise)

Les 4 premiers ont reçu un trophée et une cravate. Ils recevront par courrier une convocation.

L'heure tardive (19 h 00) à la laquelle la manifestation s'est terminée ne nous a pas permis de mettre en valeur nos jeunes arbitres

Félicitations aux candidats

Délégué Régional
d'Arbitrage
Pierre Le Troadec

Action n°2

Développement du sport de haut niveau



Notre structure : **LE PÔLE ESPOIR D'AMIENS**

Cette structure regroupe principalement des sportifs du collectif espoir et répondant au cahier des charges ci dessous validé par la commission nationale du sport de haut niveau. Cette structure, organisée par la FFJDA et sous tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, doit être particulièrement performante en matière de préparation sportive, formation scolaire et de suivi médical. Le pôle n'assure pas d'enseignement mais a passé des accords avec des établissements scolaires qui aménagent les horaires de cours.

CAHIER DES CHARGES DES POLES ESPOIRS

Situation du pôle dans la filière	<i>Regroupement des cadets et de quelques juniors à fort Potentiel en vue d'alimenter les pôles France.</i>
Objectifs	<i>Formation et éducation des jeunes. Equilibre (Entraînement, scolarité, vie sociale). Instaurer des formations spécifiques au Judo. Réussite du double projet (scolaire et sportif).</i>
Effectif	<i>14 à 30 sportifs sur liste (étiquettes espoirs)</i>
Niveau de recrutement	<i>Niveau interrégional . Potentiel reconnu Tests d'entrée validée par la fédération</i>
Lieu d'entraînement	<i>Dojo permettant une pratique sécurisée.</i>
Volume d'entraînement	<i>10 à 15h par semaine. 36 Semaines par an. 10h minimum d'entraînement par athlète. 1 semaine de stage (regroupement avec les pôles France).</i>
Contenu des séances	<i>Pratique orientée vers la formation technique et physique. Educatifs sur les habilités fondamentales. Inculquer la culture Judo.</i>
Vie scolaire et insertion professionnelle	<i>Aménagement de l'emploi du temps. Cours de soutien. Aménagement pour rattrapage des cours et contrôles. Internat obligatoire. Suivi des conseils de classe. Déplacements entre les sites de formation, d'hébergement, D'entraînement n'excédant pas 30 minutes aller. Règlement intérieur du pôle fixant les engagements Respectifs visant la réalisation du double projet.</i>
Médical et paramédical	<i>Un suivi médical conforme aux textes en vigueur. 1 médecin référent. 1 kinésithérapeute référent.</i>
Responsable	<i>Le responsable est le responsable ETR.</i>
Encadrement	<i>Les entraîneurs sont cadres techniques BEES 2 ou professeur de sport nommés par la DTN sur proposition du président de ligue. Participation des autres cadres techniques membres de l'ETR .</i>
Formation des entraîneurs Des pôles espoirs	<i>Regroupement de 2 jours début de saison (filiale haut niveau, informations fédérales, pratique, étiquettes espoirs). Stage 3 jours fin de saison (planification sportive, tests d'entrée, pratique).</i>
Participation des jeunes aux compétitions	<i>Participation aux compétitions officielles FFDA et UNSS Participation à 3 tournois minimum et 5 maximum.</i>

PRESENTATION GENERALE

✉ Ligue de Picardie – 39 rue Vulfran Warmé 80000 AMIENS

☎ 03 22 80 17 32

☎ 03 22 80 85 70

✉ picardie.judo.ligue@wanadoo.fr

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

✉ 21-25, avenue de la Porte de CHATILLON 75680 PARIS CEDEX 14

☎ 01 40 52 16 16 ☎ 01 40 52 16 00 ✉ judo@ffjudo.com ✉ www.ffjudo.com

Directrice Technique Nationale ☎ Brigitte DEYDIER

Chargés de missions nationales

☎ Guy LEBAUPIN «groupe cadets» ✉ guy.lebaupin@ffjudo.com

☎ Arnaud PERRIER « Pôles France » ✉ arnaud.perrier@orange.fr

ORGANISATION GENERALE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU POLE ESPOIR JUDO D'AMIENS

Monsieur Roger ROUTIER Président de la Ligue de Picardie de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées ☎ 03 22 80 17 32

Secrétariat ✉ 39 rue Vulfran Warmé 80000 AMIENS

☎ 03 22 80 17 32 ☎ 03 22 80 85 70 ✉ picardie.judo.ligue@wanadoo.fr

COORDONNATEUR DU POLE ESPOIR JUDO D'AMIENS

Monsieur Patrice BERTHOUX

Conseiller Technique Régional de Judo (professeur de sport – BEES 2^{ème} degré)

☎ 06 30 89 44 68 ✉ patrice.berthoux@orange.fr

ORGANISATION PAR SECTEUR

ENTRAINEMENT ET COMPETITION

Mr Guillaume DELVILLE – BEES 2^{ème} degré – entraîneur responsable du suivi sportif et scolaire ☎ 06 30 89 17 57 ✉ gdelville@hotmail.fr

Mr Lakhdari BENABDELMOUMENE – BEES 2^{ème} degré – intervenant technique ☎ 06 03 90 74 53 ✉ lakcdoj@aol.com

Mr Jean GUENEZ – BEES 2^{ème} degré – intervenant technique ☎ 06 10 30 77 22

✉ jean.guenez@libertysurf.fr

SUIVI SCOLAIRE

Mr Guillaume DELVILLE ⇨ coordinateur du suivi scolaire et responsable du suivi scolaire sur les établissements « Collège Amiral LEJEUNE ; Lycée La Hotoie » à AMIENS.

ENVIRONNEMENT MEDICAL

EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIR JUDO AMIENS

Médecin du Pôle ⇨ Docteur Daniel ABET

☎ 03 22 45 60 00

Kinésithérapeute ⇨ CREPS

☎ 03 22 33 27 30

Diététicien ⇨ CREPS

☎ 03 22 33 27 30

Psychologue ⇨ CREPS

☎ 03 22 33 27 30

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONVENTIONNES

Collège Amiral LEJEUNE, rue de l'Amiral Lejeune 80000 AMIENS ☎ 03 22 71 23 80

Coût annuel (hébergement CREPS+ demi-pension collège) = 4500€

Lycée LA HOTOIE, 80 rue du bâtonnier Mahiu 80000 AMIENS ☎ 03 22 22 47 47

Coût annuel (internat) = 1470€

LIEUX D'ENTRAINEMENT ET D'HEBERGEMENT

LIEUX D'ENTRAINEMENT

LIEU PRINCIPAL

Dojo du Coliseum, 80000 AMIENS

Dojo du collège, 80260 VILLERS BOCAGE

Dojo du STAPS, campus universitaire 80000 AMIENS

LIEUX D'HEBERGEMENT

Collégiens = CREPS de Picardie, 30 square Friant les 4 chênes 80000 AMIENS

Lycéens = Internat du lycée La Hotoie, 80 rue du bâtonnier Mahiu 80000 AMIENS

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Directeur Régional ⇨ Mr DARTOIS Robert

Suivi des Pôles ⇨ Melle ESPAGNACH Cécile

Directeur CREPS ⇨ Mr LOUIS Jean-Jacques

Directeur adjoint ⇨ Mr BRUNOT Jean-Claude

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction Régionale Départementale de la Jeunesse et des Sports Amiens

☎ 03 22 33 89 00

CREPS de Picardie ☎ 03 22 33 27 30

Conseil Régional de PICARDIE ☎ 03 22 97 37 37

Rectorat de l'académie d'AMIENS ☎ 03 22 82 38 23

Service régional UNSS ☎ 03 22 95 31 09

ENTRAINEMENTS

JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
LUNDI	16H30 – 18H30	Guillaume DELVILLE Jean GUENEZ
MARDI	18H30 – 20H30	Guillaume DELVILLE Lakhdari BENABDELMOUMENE
MERCREDI	17H00 – 19H00	Guillaume DELVILLE
JEUDI	16H30 – 18H30	Guillaume DELVILLE Patrice BERTHOUX
VENDREDI	16H30 – 18H 00 Ou ENTRAINEMENT DANS LE CLUB D'APPARTENANCE	Guillaume DELVILLE

☞ Le mardi et mercredi soir, des navettes aller et retour assurent la liaison entre les dojos et les internats.

NAVETTES

JOUR	ALLER	RETOUR
MARDI	LYCEE → 18H00 CREPS → 18H05 DOJO → 18H20	CREPS → 21H00 LYCEE → 21H05
MERCREDI	CREPS → 16H25 LYCEE → 16H30 DOJO → 16H55	LYCEE → 19H45 CREPS → 19H50

SOUTIEN SCOLAIRE

Les assistants pédagogiques du lycée La Hotoie sont disponibles tous les jours de la semaine en fonction des matières.

Le soutien scolaire du collège Amiral Lejeune est mis en place en fonction des besoins des jeunes. Etudes obligatoires tous les soirs au sein des différents établissements accueillant le Pôle Espoir.

SUIVI « SANTE »

KINE	LIEU	INTERVENANT
TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS	CREPS	CREPS
MEDECIN	LIEU	INTERVENANT
LUNDI JEUDI TOUS LES JOURS SUR RENDEZ VOUS	ENTRAINEMENT CREPS	DR ABET CREPS
DIETETICIEN	LIEU	INTERVENANT
SUR RENDEZ-VOUS	CREPS	CREPS
PSYCHOLOGUE	LIEU	INTERVENANT
SUR RENDEZ-VOUS	CREPS	CREPS

REGIME DE RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les jeunes sont placés sous la responsabilité du Pôle Espoir Judo d'AMIENS :

- pendant la durée des activités organisées par le Pôle Espoir Judo d'AMIENS et liées à son champ d'actions, notamment entraînements, stages, compétitions, soutien scolaire, suivi médical,
- pour tous les déplacements mis en oeuvre par le Pôle Espoir Judo d'AMIENS pour prendre part à ces activités, quel que soit le mode de déplacement : véhicule de ligue – véhicule particulier conduit par un cadre missionné à cet effet – transport collectif non surveillé à l'usage exclusif des judokas,
- du lieu de prise en charge effective au point de retour effectif, y compris pour les trajets de liaison entre l'établissement scolaire, le lieu de l'activité et le domicile, dès lors que ces trajets sont organisés par le Pôle Espoir Judo d'AMIENS.

Les jeunes restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire pendant le temps scolaire.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents, représentants légaux ou des personnes désignées par eux-mêmes :

- lors des activités ne relevant pas du programme d'actions du Pôle Espoir Judo d'AMIENS.
- pour les trajets d'ordre privé entre l'établissement scolaire, le domicile et le lieu de l'activité, dès lors que le trajet n'est pas effectué à bord d'un véhicule affrété à l'initiative du Pôle Espoir Judo d'AMIENS.

Toute sortie de l'établissement scolaire, des lieux de stages ou de tournois non prévue par l'organisation de la vie scolaire ou du Pôle Espoir Judo d'AMIENS doit être préalablement notifiée par écrit par les parents ou tuteurs.

Les activités se déroulant sous la responsabilité du Pôle Espoir Judo d'AMIENS bénéficient intégralement des dispositions du contrat d'assurance GENERALI FRANCE N° AA 747 283 et MUTUELLE DES SPORTIFS N° 1431 et de la protection juridique EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE N° AB 053 133 (*référence : textes officiels FFJDA*) en matière de responsabilité civile, accidents corporels, assistance, protection juridique et assurance complémentaire pour les dommages aux véhicules des transporteurs bénévoles. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

Au delà des garanties de base proposées avec le formulaire de licence, des options complémentaires en matière de couverture des accidents corporels peuvent être souscrites par les licenciés via leur club d'appartenance.

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule

Tout judoka appartenant à la filière d'accès au haut niveau du Pôle Espoir de Picardie doit avoir en toute circonstance un comportement et une attitude exemplaire de nature à valoriser l'image du judo et de la FFJDA en référence à son code moral.

L'engagement dans cette structure d'entraînement de la FFJDA oblige le judoka à suivre un certain nombre de règles évoquées ci-dessous.

ARTICLE 1 : Licence

Le judoka doit s'assurer dès le tout début de la saison sportive et son entrée dans la structure Pôle Espoir de Picardie qu'il est bien licencié à la FFJDA.

ARTICLE 2 : Comportement à l'entraînement et en compétition

Le judoka s'engage à respecter le programme d'entraînement défini par l'encadrement du Pôle Espoir et faire preuve de motivation, de ponctualité et d'assiduité.

Le judoka s'engage à :

1) S'entraîner régulièrement et pour la saison entière (Septembre à Juin). Dans le cas où un élève du Pôle Espoir désirerait quitter la structure en cours de saison, il lui serait demandé une justification écrite signée de ses parents et de son professeur de club.

2) Suivre la totalité du programme d'entraînement établi en concertation avec les entraîneurs et le responsable du suivi scolaire. Ainsi, l'entraînement est obligatoire et une absence injustifiée est inacceptable.

3) Participer à l'ensemble des actions pour lesquelles il aura été sélectionné (compétitions, tournois, stages...) et surtout avoir une attitude irréprochable, exemplaire à tout instant que ce soit dans la défaite comme dans la victoire d'un combat.

ARTICLE 3 : Scolarité et formation

Afin de préparer au mieux son avenir professionnel, le judoka s'engage à :

1) Respecter le règlement intérieur de l'établissement qui l'accueille (le judoka doit faire preuve d'un comportement exemplaire et ne pas perturber la vie du groupe avec lequel il suit sa formation).

2) Faire tous les efforts nécessaires pour assurer sa réussite scolaire en suivant avec assiduité les cours de formation. Ainsi, le plus grand sérieux est demandé en cours mais aussi en étude surveillée, en cours de soutien ou de rattrapage et dans le travail personnel. Il est rappelé que cet élément est primordial pour le maintien en structure. En cas de difficultés scolaires, le programme d'entraînement et de compétitions pourra être réduit sur décision du responsable du Pôle Espoir de Picardie Amiens.

ARTICLE 4 : Médical et hygiène de vie

Le judoka s'engage :

1) A être inscrit à la sécurité sociale,

2) A n'avoir en aucun cas recours à un médicament inscrit sur la liste des produits interdits, sauf prescription médicale approuvée par un médecin de la structure.

3) A se soumettre à tous les contrôles de lutte contre le dopage demandés par les pouvoirs publics ou la FFJDA.

4) A se soumettre aux obligations de suivi médical mises en place par la structure Pôle Espoir.

5) A avoir une hygiène de vie conforme à celle d'un sportif de haut niveau.

ARTICLE 5 : Sanctions

Tout judoka admis dans la Structure Pôle Espoir de Picardie ne peut y être maintenu l'année suivante qu'en fonction de sa volonté de réussir, de ses progrès et de ses résultats.

D'une façon générale, il est intégré pour une période minimale d'un an. Cependant une exclusion peut intervenir en cours d'année si l'élève fait preuve d'un comportement inacceptable.

En cas d'exclusion du Pôle Espoir, les familles s'engagent à ne pas maintenir leur enfant dans l'établissement scolaire s'ils ont bénéficié d'une dérogation à la carte scolaire.

Le non respect du règlement intérieur de la structure entraînera une sanction. En fonction de la gravité de la faute, les sanctions disciplinaires pouvant être prises sont les suivantes :

- avertissement oral ou écrit à la famille
- exclusion temporaire ou définitive de l'entraînement
- exclusion temporaire ou définitive de l'internat
- exclusion définitive du centre d'entraînement
- saisine du tribunal fédéral pour faute grave.

Toute sanction fera l'objet d'une information aux parents ou au responsable légal.

Le Responsable du Pôle Espoir

Le Président de la Ligue

Après avoir lu attentivement le règlement, vous nous retournerez la partie ci-dessous signée

REGLEMENT INTERIEUR STRUCTURE POLE ESPOIR DE PICARDIE ANNEE 2006-2007

Signature du professeur de club

Signature des parents

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure d'entraînement et de formation judo du pôle espoir de Picardie Amiens et m'engage à le respecter.

Signature du judoka (précédée de la mention lu et approuvé).

SURVEILLANCE MEDICALE OBLIGATOIRE DES SPORTIFS SUR LISTES

ARRETES DU 11 FEVRIER 2004 ET 16 JUIN 2006

- ▶ Examen préalable (échéance liste à 6 mois) :
 - un examen médical par un médecin diplômé en médecine du sport.
 - une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.
 - un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical.
 - une échocardiographie transthoracique de repos avec compte rendu médical.
 - une épreuve d'effort d'intensité maximale (couplée à la mesure des échanges gazeux et à des épreuves fonctionnelles respiratoires) et visant à dépister d'éventuelles anomalies ou inadaptations à l'effort.
 - un examen dentaire certifié par un spécialiste.
- ▶ 2 fois par an : un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :
 - un entretien.
 - un examen physique.

- des mesures anthropométriques.
- un bilan diététique, des conseils nutritionnels, aidés si besoin par des spécialistes coordonnés par le médecin selon les règles de la profession.
- une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

▶ 1 fois par an :

- un examen dentaire certifié par un spécialiste.
- un examen électrocardiographique standardisé de repos avec compte rendu médical.
- un examen biologique pour les sportifs de plus de 15 ans (et autorisation parentale pour les mineurs) comprenant :
 - numération
 - formule sanguine.
 - réticulocytes.
 - ferritine.

▶ 2 fois par an pour les mineurs et 1 fois par an pour les majeurs : un bilan psychologique lors d'un entretien spécifique par un médecin ou un psychologue sous responsabilité médicale, visant à :

- détecter des difficultés psychopathologiques et des facteurs personnels et familiaux de vulnérabilité ou de protection.
- prévenir des difficultés liées à l'activité sportive intensive.
- orienter vers une prise en charge adaptée si besoin.

▶ 1 fois tous les 4 ans : une épreuve d'effort maximale.

▶ 1 fois entre 18 et 20 ans : une échocardiographie cardiaque à renouveler si la précédente a été réalisée avant 15 ans.

LES OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

1) Objectifs :

C'est :

- **De former et éduquer de futurs « judoka » citoyens dans le respect des valeurs de notre discipline...**
- **De les rendre plus autonome...**
- **De les préparer pour la compétition à long terme...**
- **De former de bons « judoka », équilibré dans leur tête et leur corps...**
- **D'apporter et d'élever leur niveau de culture judo...**
- **D'élever leur niveau d'opposition ...**
- **De varier le contenu de formation du généralisé vers le personnalisé et la spécificité...**

2) Démarche pédagogique :

- Faire une évaluation initiale
- Des tests
- Une construction de programme
- Sa mise en place
- Une observation et une évaluation
- Une remédiation au programme...

CONTENU DU PROGRAMME DEBOUT

1) Etude et perfectionnement des fondamentaux :

a) La saisie fondamentale :

- Etude alternée : fixer / relâché...
- Etude du kumi kata : emboité / opposé, d'une main, etc...
- Etude du kumi kata : imposé, opposition à la saisie, faire lâcher...

- b) La posture :
- En attaque
 - En défense

- c) Les déplacements :
- En attaque
 - En défense

2) Etude et perfectionnement des formes de corps variées :

- a) Les techniques arrières :

- o uchi gari
- ko uchi gari
- o soto gari
- ko soto gari
- tani otoshi...

- b) Les techniques avants :

- Ippon seoi nage
- Morote seoi nage
- Les formes « otoshi »
- Tai otoshi
- Harai goshi
- Uchi mata
- Sasae tsuri komi ashi...

- c) Les techniques particulières :

- les balayages
- les « sutémi »
- kata guruma...

3) Etude des attaques :

A partir :

- D'un système d'attaque
- Sur des déplacements
- Sur des différentes saisies
- Sur différentes attitude du corps...

4) Vers la construction de son judo :

- a) Construction d'un système d'attaque équilibré à partir d'une saisie et d'une posture
b) A partir d'un mouvement spécial avec également des techniques complémentaires dans différents secteurs

5) Vers un système d'attaque dans l'action / réaction :

- a) Construire un système d'attaque autour de différentes solutions technico-tactiques ! redoublement, enchaînement, confusion...

6) Les moyens utilisés : Tous les exercices conventionnels...

- Nage komi
- Uchi komi
- Tandoku renshuy
- Yaku soku geiko
- Kakari geiko
- Randori

7) Apprentissage et perfectionnement du randori :

C'est apprendre en réorientant le randori par le plaisir ... le rendre plus efficace...

En observant les consignes suivantes :

- Attitude droite
- En se déplaçant
- En prenant des risques
- En construisant
- En sachant se fixer des thèmes de travail
- En acceptant la chute...

CONTENU DU PROGRAMME AU SOL

1) Etude et perfectionnement des fondamentaux :

- a) la mobilité au sol
- b) travail des contrôles au sol
- c) dégagement des bras (juji gatame) en attaque et défense.
- d) Dégagement de jambes
- e) Rôle des jambes

2) Etude et perfectionnement dans les positions suivantes :

- a) Tori est sur le dos ; uke est entre les jambes
- b) Uke est sur le dos ; tori est entre les jambes
- c) Uke est sur le ventre ou en quadrupédie ; tori est en attaque de face, de côté, à cheval ou derrière...

Travailler les thèmes à partir d'un accrochage sur l'attaque et aussi sur la défense...

3) Etude de la liaison debout / sol :

Sur étude porte sur deux situations

- a) Attaque de tori ; uke se réceptionne soit sur :
 - Le côté
 - Le ventre
 - Les fesses
 - A quatre pattes...
- b) Attaque de uke ; tori esquive ou défend : uke se retrouve :
 - A plat ventre
 - A quatre pattes
 - Sur le côté...

Travailler à partir d'un accrochage en attaque et en défense ...

Connaître les règles qui régissent le judo :

Arbitrage, règlement sportif et la connaissance du judo : culture générale...

LA FORMATION AU PÔLE ESPOIR

La FFJDA propose dans le cadre de sa politique fédérale aux jeunes des Pôles Espoirs, une formation large dans le domaine du judo.

(Note sur la Politique fédérale de Formation au sein des Pôles Espoirs du 12 octobre 2007).

Cette formation peut concerner **le grade, l'arbitrage et l'enseignement...**

Depuis plusieurs années, nous proposons aux jeunes du Pôle Espoir de Picardie l'accession au grade par un passage de kata aménagé par rapport aux différents horaires et à la disponibilité de chacun.

Aujourd'hui, nous souhaitons vivement mettre en place un programme aménagé afin qu'ils puissent acquérir en fin de cycle d'entraînement au Pôle Espoir, deux qualifications : le diplôme **d'Assistant-Club** et le titre d'**Arbitre Départemental**.

Cet engagement ne peut se réaliser que par l'engagement de tous les acteurs. Il sera basé sur **le volontariat du jeune judoka** et bien sûr par l'accompagnement des parents, du professeur du club et du responsable du Pôle Espoir.

Pour cela un contrat de forme tacite sera engagé entre les différents protagonistes ; ce qui implique un retour systématique dans le club d'origine chaque weekend ou chaque fois que cela est possible.

Le professeur sera le tuteur du jeune pour l'aspect apprentissage pédagogique, les connaissances théoriques et la structure Pôle Espoir pour l'aspect technique et de l'information/formation.

Par cet objectif, nous souhaitons apporter une qualification et une expérience dans le domaine de l'encadrement et de l'arbitrage pour les jeunes qui n'auront pas l'accès ou ne s'orienteront pas vers le haut niveau.

Arbitrage et Assistant-Club: PROJET AVENIR...

PASSAGE DE « Kata » - POLE ESPOIR AMIENS LE 9 JUIN 2008 A AMIENS

Nom	Prénom	Date de naissance	Club	1er dan	2ème dan	Admis	Refusé
LE TROADEC	Nolwenn		JAMP		X	X	
GREBONVAL	Laure		JAMP		X	X	
BOISBUNON	Kévin		Entente Andeville Amblainville	X		X	
COLLIN	Benoît		JAP 62		X	X	
BAMBOUX	Yohann		DJK Tremblay en France	X		X	
MALONGA	Madeleine		JC Chambly	X		X	
SAUER	Laëtitia		JCE Argenteuil	X		X	

Jury:

DELMAIL **Jean-Pierre** - **Formateur Régional kata**

BERTHOUX **Patrice** - **CTSR**

DELVILLE **Guillaume** - **Responsable du Pôle Espoir**

ASSISTANT-CLUB

*Les prérogatives de « **Assistant-Club** » : c'est une qualification fédérale, délivrée par les « ligues », qui permet à son titulaire d'assister avec une réelle efficacité pédagogique et en sa présence, un enseignant titulaire d'une certification lui conférant l'autonomie pédagogique pour l'enseignement du judo-jujitsu.*

Il est sous la dépendance fonctionnelle de cet enseignant qui est son tuteur, il ne peut intervenir seul... il ne peut exercer que dans le cadre des activités de l'association où il est licencié. Cette qualification ne lui permet pas de délivrer de grade.

1^{ère} Année de formation

Par le club :

- Un suivi pédagogique par le tuteur dans le club de 20 heures minimum...
- Une formation sur les bases du fonctionnement d'un club par le tuteur...
- Une formation technique sur la progression Française par le tuteur...
- Une formation sur le Nage no Kata (3 premières séries) par le tuteur...

Par la structure Pôle Espoir :

- Une formation continue en technique et technico-tactique par les intervenants du Pôle Espoir...
- Etude et perfectionnement des fondamentaux
- Etude et perfectionnement des formes de corps variées
- Etude des attaques
- Orientation de la construction de son judo debout et sol
- Orientation vers un système d'attaque dans l'action / réaction
- Orientation vers la liaison debout / sol
- Orientation vers les règles qui régissent le judo : arbitrage, règlements et culture générale.

Dans le cadre de l'Ecole Régionale de Judo Jujitsu, les jeunes pourront participer à ce type de formation.

Le tuteur, à l'aide du document joint, attestera l'état de la formation au sein du club.

En fin de cycle, les cadres techniques du Pôle Espoir et de l'Equipe Technique Régionale organiseront une évaluation individuelle des jeunes « judoka » de la structure pour l'obtention du **diplôme d'assistant-club**.

Un diplôme sera remis à chaque judoka de façon officielle par les élus de la ligue et des départements.

ARBITRE DEPARTEMENTAL

Le secteur de l'arbitrage doit être compris comme faisant partie de l'activité de pratique du judo jujitsu et cela dès le club.

Il concerne les jeunes et les moins jeunes...

Il est possible de vivre le judo dans l'arbitrage en accédant à des responsabilités, du club au niveau international.

Pour les athlètes régionaux, les filles et les garçons, compétiteurs classés au niveau régional en structure Pôle Espoir, une possibilité d'accès au titre d' « Arbitre Départemental » est proposée par une formation aménagée.

2^{ème} Année de formation

Par le club :

- Apporter des bases théoriques et pratiques d'arbitrage (*feuilles de poule et de tableau*)...
- Initier et dynamiser le jeune à l'arbitrage...
- Organiser et s'engager dans les responsabilités au cours de rencontres...

Par la structure Pôle Espoir :

- Apporter des bases pratiques d'arbitrage...
- Initier le jeune à l'organisation et à la gestion de l'arbitrage...
- Arbitrer des tests « match »...

A la fin de son cycle, l'aspirant au titre d'arbitre départemental devra avoir acquis :

- **Un savoir** : Connaître les critères d'évaluation des techniques de projection et de contrôle... Connaître les critères « dedans/dehors » en juge...
- **Un savoir faire** : Etre capable de coordonner les gestes et la voix sur les impacts et les pénalités ; de se mouvoir dans la surface de combat en réglant sa distance par rapport aux combattants en observant le tableau de marquage et ses juges... Connaître et indiquer le geste juste en juge...
- **Un savoir être** : Avoir une attitude correcte... Savoir travailler en équipe et vouloir progresser...

Evaluation finale :

- Une épreuve théorique orale...
- Une évaluation pratique...

Cette évaluation sera organisée par la structure Pôle Espoir. Le jury se composera des intervenants du Pôle Espoir et de l'Instructeur régional d'arbitrage ou de son représentant.

Un diplôme sera remis à chaque judoka de façon officielle par les élus de la ligue et des départements.

LIVRET DE FORMATION

Qualification Fédérale « Assistant Club »

PÔLE ESPOIR AMIENS

NOM DU STAGIAIRE :

PRENOM :

SAISON SPORTIVE :

LIVRET DE FORMATION

STAGIAIRE :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

CLUB :

GRADE :

N° LICENCE :

PROFESSEUR PRESENTANT LE STAGIAIRE :

NOM :

PRENOM :

N° DE DIPLOME :

Signature :

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION :

NOM :

PRENOM :

Signature :

Rapport des interventions pédagogiques par le tuteur

En quelques phrases, décrivez les actions réalisées par le stagiaire en montrant ses points forts et ses points faibles, sa progression dans l'encadrement...

ATTESTATION DES 20 HEURES DE STAGES PEDAGOGIQUES

Je soussignéprofesseur diplômé d'Etat
dans le club de.....,
Certifie que le stagiaire dont j'étais le tuteur a effectué son stage pédagogique.

A l'issue de ce stage :

Il est capable de conduire des séquences d'enseignement :

OUI

NON

Il est capable de conseiller et de corriger individuellement des élèves :

OUI

NON

Il est capable de démontrer un programme technique de la progression française :

OUI

NON

Il est capable de démontrer les trois premières séries du Nage No Kata :

OUI

NON

Il est capable de participer à l'encadrement d'un groupe sur des animations et des compétitions :

OUI

NON

Il est capable d'assurer la sécurité lors des pratiques de judo jujitsu :

OUI

NON

Signature du tuteur :

Rapport final du stage pédagogique

En quelques phrases, commentez l'investissement et l'engagement du stagiaire au sein de la structure et dans sa pratique...

Signature du professeur

Signature du président

SUIVI ET EVALUATION DU STAGIAIRE ARBITRE DU POLE ESPOIR D'AMIENS

NOM:		PRENOM:		CLUB:		DEPT:	
DATE	LIEU	1/STAGE 5/MANIFESTATIONS	APPRECIATIONS GENERALES		EVALUATEUR	SIGNATURE	
			ARBITRE	JUGE			

L'évaluation portera sur les critères suivants:

En arbitre: L'Attitude (Déplacements, Placements, Gestes); la voix; les valeurs et les Sanctions; le Matte; la Liaison debout/sol,

En Juge: L'Attitude; le Geste et les Valeurs,

PRESENTATION POLE ESPOIR JUDO SAISON 2007/08

Le pôle espoir judo de Picardie est composé cette année de 41 athlètes, 24 garçons et 17 filles.

Cadets 1 ^{ère} année	Cadets 2 ^{ème} année	Juniors 1 ^{ère} année	Juniors 2 ^{ème} année	Juniors 3 ^{ème} année
Garçons 6	8	7	2	1
Filles 4	6	3	1	3
Total 10	14	10	3	4

Parmi ces 41 jeunes, on retrouve 29 picards (9 de la Somme, 4 de l'Aisne, 16 de l'Oise), 5 du Pas-de-Calais, 5 du Val d'Oise, 1 de Paris et 1 de Seine Saint-Denis.

La répartition suivant les établissements scolaires est la suivante :

- 10 collégiens en classe de 3^{ème} au collège Amiral LEJEUNE
- 31 lycéens dont 15 élèves de seconde, 9 de 1^{ère}, 6 de terminale au lycée La Hotoie et un élève en BEP au lycée Edouard BRANLY.

Tous les collégiens sont internes au CREPS et les lycéens dans les internats de leur lycée respectif à 1 exception.

Les interventions sur le pôle sont assurées par 4 intervenants, tous BEES 2^{ème} degré :

DELVILLE Guillaume, présent tous les jours
BERTHOUX Patrice, présent le jeudi
GUENEZ Jean, présent le lundi
BENABDELMOUMENE Lakhdari, présent le mardi.

Les entraînements ont lieu 5 fois par semaine sur 3 sites différents :

- le coliseum à Amiens les lundis, jeudi et vendredi,
- le dojo de la faculté de STAPS à Amiens le mardi,
- le dojo du gymnase de Villers-Bocage le mercredi.

Un projet de partenariat avec le SUAPS est en projet afin de permettre aux étudiants de venir s'entraîner une fois par semaine avec le pôle espoir.

Le suivi médical est réalisé par un médecin qui intervient 2 fois par semaine et par un kiné qui passe une fois par semaine. Les jeunes ont également la possibilité de fréquenter le centre médical du CREPS.

Liste pôle espoir 2007/08

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Adresse	Code postal	Ville
BAMBOU	Yoann	M	02/02/1990	14 avenue Eugénie Cotton	93290	TREMBLAY EN FRANCE
BOISBUNON	Kévin	M	28/01/1993	4 rue deluge -parfondeval-	60570	LA BOISSIERE EN THELLE
BOUTROUILLE	Gregoire	M	03/05/1991	156 rue Faidherbe	62200	BOULOGNE SUR MER
BRASSEUR	Audrey	F	06/01/1991	10 rue Commandeur	80630	BEAUVAIL
BRULARD	Julien	M	07/04/1993	9 rue la croix du vault	60112	LA NEUVILLE VAULT
CENCI	Laurie	F	13/10/1992	10 boulevard Charmolue	60400	NOYON
CHAMPAGNE	Christopher	M	18/04/1992	3 place de l'église	2700	LIEZ
CIOLEK	Adrien	M	25/07/1989	15 rue de la ville	80540	REVELLES
COLLIN	Benoît	M	25/10/1991	28 avenue des pins	62780	CUCQ
DAUCHEZ	Adèle	F	20/08/1992	6 rue de boisy	80160	WAILLY
DECOGNIE	Geoffrey	M	11/07/1992	135 ave FMitterand apt 6	62630	ETAPLES
DECOL	Anthony	M	23/12/1991	4 route de Puiseux	60530	NEUILLY EN THELLE
DUCROCQ	Florian	M	28/05/1993	66 route de Beauvais	60120	CAPLY
DYOT	Pauline	F	23/02/1991	12 rue des Bruyères	93460	GOURNAY/MARNE
FAYARD	Jérôme	M	21/10/1992	3 sentes des Hauts Sablons	78360	MONTESSON
FLAMENT	Maxime	M	29/09/1993	8 rue martha angelici	60300	AUMONT EN HALATTE
FOUQUET	Etienne	M	20/09/1991	115 rue du camp de droite	62200	BOULOGNE SUR MER
FOURNOT	Olivia	F	22/04/1992	3 rue de Crillon	60860	VILLERS SUR BONNIERES
GEDEON	Charles	M	21/02/1992	1 la place	80290	EQUENNES
GEDEON	Edouard	M	21/02/1992	1 la place	80290	EQUENNES
GREBONVAL	Laure	F	17/06/1989			
HACHIN	Antony	M	12/11/1993	20 rue neuve	60360	LIHUS
HOUILLOIN	Mélaine	F	11/07/1993	24 grande rue	80400	SANCOURT
JOUY	Thibaut	M	29/04/1990	472 grande voie	80132	NEUFMOULIN
LAGASSE	Thomas	M	10/10/1992	2 rue de l'école	2500	MARTIGNY
LE MOUËL	Coralie	F	07/05/1993	21 rue iribarnegaray	80580	ERONDELLE
LEBORGNE	Roland	M	07/10/1991	101 rue de la vallée	60400	VAUCHELLES
LESCENT	Alexandra	F	28/07/1989	96 rue du val de Glatigny	95280	JOUY LE MOUITER
LOQUET	Jonathan	M	19/06/1993	7 place de la mairie	2300	CAILLOUEL-CREPIGNY
MACKEREEL	Julien	M	17/02/1992	506 rue du stade	62730	MARCK
MAILLARD	Carole	F	19/05/1989	20 grande rue	60120	MORY MONTCRUX
MAJCHRZAK	Séphane	M	11/03/1991	23 rue Georges Lourdel	95300	ENNERY
MALITOURNE	Ophélie	F	18/06/1992	17 rue du Placeau	60730	SAINTE GENEVIEVE
MALONGA	Madeleine	F	25/12/1993	30 rue sidonie spilers	60230	CHAMBLY
MEZARD	Manon	F	04/07/1991	9 rue de Silly la Poterie	2600	OIGNY EN VALOIS
PALLEC	Renaud	M	22/07/1992	169 bis rue du Vexin	60530	ERCUIS
PERROT	Lucie	F	02/05/1992	15 rue des pâquerettes	95100	ARGENTEUIL
ROUCHES	Emeline	F	24/02/1990	2 ter du transloy	60190	SACY LE PETIT
SAUER	Laetitia	F	29/11/1992	9 rue de boutin	95100	ARGENTEUIL
VARLET	Nelly	F	19/01/1993	3 lotissement le jardin juste	60290	CAUFFRY
VENNAT	Aymeric	M	05/02/1991	6 clos des Genêts Cavillon	60730	ULLY SAINT GEORGES

Résultats du pôle espoir 2007/2008

**Coupe de France cadets cadettes, INJ
Les 12 et 13 avril 2008.**

La coupe de France a eu lieu ce week-end à l'institut national du judo à Paris.
Les jeunes du Pôle Espoir s'y sont bien comportés en décrochant 2 médailles d'argent :

- PERROT Lucie (JCEA) en -70 kilos,
- MALONGA Madeleine (JC Chambly) en +70 kilos.

A ces 2 finales il faut aussi ajouter la 5^{ème} place de MACKEREEL Julien en -60 kilos et la 7^{ème} place de FAYARD Jérôme en -55 kilos.

La ligue de Picardie a aussi enregistré les 5^{ème} places de HOUBEN Léa (GRSP Senlis) en -44 kilos et DEWAELE Laurene (JC d'Holnon) en -70 kilos.

Suite à ce championnat, nous avons eu la joie d'apprendre les sélections dans le groupe France pour le **tournoi de Tchèque** de Lucie et Madeleine qui aura lieu dans 3 semaines avec pourquoi pas une sélection aux championnats d'Europe en fin de saison.
Nous leur souhaitons donc le meilleur pour les prochaines échéances.

FICHE d'EVALUATION

saison 2007/ 2008

Pôle ESPOIRS de : **AMIENS**

ENCADREMENT TECHNIQUE	
NOM, Prénom	Volume horaire hebdomadaire
M. DELVILLE Guillaume	10
M. BERTHOUX Patrice	2
M. GUENEZ Jean	2
M. BENABDELMOUMENE Lakhdari	2
M.	

M. ABET Daniel : Médecin du Pôle

	Nombre
Nb total de judoka dans la structure 2007/2008	41
Nb de judoka listés en 2007/2008	26

Résultats sportifs CADET (TTE)S	Nombre
Nb de judoka sélectionnés au chpt de France UNSS cadettes	8
Nb de judoka sélectionnés au chpt de France UNSS cadets	5
Nb de judoka dans les 8 premiers au chpt de France UNSS cadettes	2
Nb de judoka dans les 8 premiers au chpt de France UNSS cadets	1
Nb de podiums au chpt de France UNSS cadettes	2
Nb de podiums au chpt de France UNSS cadets	0
Nb de judoka sélectionnés au chpt de France FFJDA cadettes	5
Nb de judoka sélectionnés au chpt de France FFJDA cadets	5
Nb de judoka dans les 8 premiers au chpt de France FFJDA cadettes	2
Nb de judoka dans les 8 premiers au chpt de France FFJDA cadets	2
Nb de podiums au chpt de France FFJDA cadettes	2
Nb de podiums au chpt de France FFJDA cadets	0

Liste des tournois auxquels le pôle a participé	Nb de participants du pôle	Date
Tournoi de : CLERMONT-FERRAND	8	14/10/2007
Tournoi de : LIMOGES	8	27/10/2007
Tournoi de : BREUIL LE SEC	14	11/11/2007
Tournoi de : FORGES LES EAUX	21	18/11/2007
Tournoi de : JOIGNY	14	1 et 2/12/2007
Tournoi de : TOULOUSE	15	15 et 16/12/2007
Tournoi de : NANTES	1	02/12/2007
Tournoi de : POITIERS	6	03/11/2007

Liste des stages effectués	Nb de participants du pôle	Date
Stage de : LE PORTEL (62)	37	27 au 30/08/07
Stage de : MONTDIDIER (80)	36	4 au 7/11/07
Stage de : MONTDIDIER (80)	33	27 au 30/12/07
Stage de : AMIENS (80)	30	18 au 20/02/08
Stage de : AMIENS (80)	27	7 et 8/04/08
Stage de :		

Regroupement sur le site du Pôle France saison 2007/2008	Nb de participants du pôle	Date	Lieu
Pôle France Orléans	8	23 et 24 avril	ORLEANS

Suivi médical	Nb de participants du pôle
1° Test	26
2° Test	26
Nb de blessures significatives (arrêt prolongé)	3

Réussite scolaire	Nombre
Nb de passage dans la classe supérieure	0
Nb de redoublement	0

	Nb de féminines	Nb de masculins
Nb de nouveaux entrants au pôle espoirs en 2008/2009	7	9

	Nb de féminines	Nb de masculins
Nb d'abandons de la structure en cours de saison 2007/2008	1	0

	Nb de féminines	Nb de masculins
Nb de judoka qui accèdent à un pôle France en 2008/2009	1	1

Formations organisées par le pôle	OUI / NON	Date
Kata	OUI	stages
Arbitrage	OUI	stages
Assistants club	NON	
Autres :		

Examens	OUI / NON	Date
Kata	OUI	09/06/2008
Arbitrage	OUI	09/06/2008

Observations (positif / négatif)

Les conseils de classes ne débutant qu'à partir du 14 juin, je ne peux vous fournir les renseignements concernant le suivi scolaire. Cependant il ne devrait pas y avoir de redoublement au sein de la structure pour cette année hormis ceux qui échoueraient au baccalauréat. Aux résultats des cadets, se rajoute une 2ème place aux championnats UNSS junior en -90 kilos avec une participation au tournoi de France.

Les départs du pôle espoir

CIOLEK Adrien
 DYOT Pauline
 FAYARD Jérôme
 FLAMENT Maxime
 FOURNOT Olivia
 GREBONVAL Laure
 JOUY Thibaut
 LE MOUEL Coralie
 LESCENT Alexandra
 MACKEREEL Julien
 MAILLARD Carole
 MAJCHRZAK Stéphane
 PERROT Lucie
 ROUCHES Emeline
 SAUER Laetitia
 VARLET Nelly

LES STAGES du PÔLE ESPOIR

GROUPE REGIONAL « MINIMES »

Stage N°1

- **Intitulé du stage** : stage de rentrée du Pôle Espoir
- **Lieu** : le Mont des Coupes - 62480 Le PORTEL
- **Date** : Du 27 au 30 Août 2007
- **Nombre de participants** : 29
- **Encadrants** : 4

Stage N°2

- **Intitulé du stage** : Stage de la Toussaint
- **Lieu** : Centre des 3 Doms - 80500 MONTDIDIER
- **Date** : Du 04 au 07 Novembre 2007
- **Nombre de participants** : 60 du 04/07 ; Pôle Espoir + extérieur
+ 45 du 06/07 ; Groupe régional Minimés
- **Encadrants** : 7

Stage N°3

- **Intitulé du stage** : Stage de Noël
- **Lieu** : Centre des 3 Doms - 80500 MONTDIDIER
- **Date** : Du 29 au 30 Décembre 2007
- **Nombre de participants** : 45 du 29/30 ; Pôle Espoir + extérieur
+ 40 du 29/30 ; Groupe régional Minimés
- **Encadrants** : 7

Stage N°4

- **Intitulé du stage** : Stage de Février
- **Lieu** : CREPS d'AMIENS
- **Date** : Du 18 au 21 février 2008
- **Nombre de participants** : 45 du 18/20 ; Pôle Espoir + extérieur
+ 47 du 20/21 ; Groupe régional Minimés
- **Encadrants** : 7

Stage « National Inter Ligues Minimés »

- **Intitulé du stage** : Stage de « Détection/Perfectionnement »
- **Lieu** : Dojo de la Porte de Lille - Rue Crépin 62000 CALAIS
- **Date** : Du 14 au 16 Avril 2008
- **Nombre de participants** : Groupe régional Minimés : 15
- **Encadrants** : 2

LES RESULTATS SPORTIFS

LES INTERNATIONAUX »

Championnat d'Europe Juniors

Le bronze pour **Pénélope BONNA** -52kg, Judo Amiens Métropole Picardie

Championne d'Europe des – de 23 ans

Lucie LOUETTE -78kg, Judo Amiens Métropole Picardie

Céline CONDE tournois internationaux juniors podiums

Julie GAUDEL tournoi de France junior NC

BOUTROUILLE Grégoire tournoi de France junior NC

MALITOURNE Florian tournoi de France junior 2^{ème}

Titulaire Europe junior

COLIGNON Cindy tournoi de France junior NC

3^{ème} tournoi de Paks (Hongrie)

Titulaire Europe

« LES NATIONAUX »

CHAMPIONNAT DE FRANCE, 1^{ère} Division

Les 12 et 13/01/2008 à TOULON

-78 kg : 1^{ère} Lucie LOUETTE (JAMP)

+100kg : 5^{ème} Cédric MEUDEUF (JOP)

CHAMPIONNAT DE FRANCE, 1^{ère} Division par Equipe de Club

Le JAMP se classe 7^{ème}

CHAMPIONNAT DE FRANCE, 2^{ème} Division

Les /06/2008 à L'INSTITUT NATIONAL DU JUDO

-48 kg: 2^{ème} ROBERT Marlène (JOP)

-63 kg : 1^{ère} GAUDEL Julie (JAMP) championne de France

-78 kg : 3^{ème} CHEVALIER Amandine (JOP)

+100 kg : 5^{ème} CARPENTIER Claude (JC St Quentin)

Montent en 1^{ère} Division

CHAMPIONNAT DE France, 3^{ème} Division
Les 15 /06/2008 à L'INSTITUT NATIONAL DU JUDO

- 60 kg : 5^{ème} PLUYS Arnaud (Athies / Laon)
- +100 kg : 3^{ème} DUPONCHELLE Emmanuel (Friville –Escarbotin)

CHAMPIONNATS DE FRANCE « UNSS »
Cadets/Juniors M/F
LES 26 et 27 JANVIER 2008 à L'INSTITUT NATIONAL DU JUDO

Cadets:

- 50 kg ; David DENNERY 7^{ème}
- 60 kg ; Julien MACKEREEL 9^{ème}
- 66 kg ; Renaud PALLEC 7^{ème}
- 81 kg ; Jérôme NICOLAS 7^{ème}

Cadettes :

- 44 kg ; Katia POULAIN 7^{ème}
- 70 kg ; Lucie PERROT 3^{ème}
- + 70 kg ; Madeleine MALONGA 3^{ème}

Juniors (M) :

- 81 kg ; Yoann BAMBOUX 7^{ème}
- 90 kg ; Grégoire BOUTROUILLE 2^{ème}
- 90 kg ; Florian MALITOURNE 1^{er}

Juniors (F) :

- 57 kg ; Laure GREBONVAL 9^{ème}
- 57 kg ; Laetitia BRUNET 7^{ème}
- 63 kg ; Céline CONDE 1^{ère}
- 70 kg ; Claire GAWEK 3^{ème}

CHAMPIONNAT DE FRANCE ENTREPRISES
Les 15 et 16 /12/ 2007 à L'INSTITUT NATIONAL DU JUDO

En Kyus	3ème	Arnaud	COSQUER	EDF/GDF	moins 60kg
	3ème		Rémy	MERCIER	Lyon eaux moins 66kg
	3ème		Christian	BOROMU	Audit sécurit moins 100kg
	5ème		Rachid	BELHARDI	Adrexo moins 90kg
En CN	3ème		Grégory	PINEL	ASVI moins 90kg
Masculin	5ème		Claude	CARPENTIER	Loisir/culture plus 100kg
Féminines	3ème		Lucie	ALLART	Doct Carton plus 78kg
	5ème		Laurence	HYPOLITE	JC Laonnois moins 78kg
	7ème		Sophie	IWANICKI	Streiff moins 70kg

Rencontre Vétéran

INJ 24/05/2008 (1963 à 1967)

-100 kg	3 ^{ème}	FLAMENT Fabrice	SENLIS
+100 kg	3 ^{ème}	BERTON Frédéric	CHATEAU THIERRY

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS M et F

INJ 20 /04/2008

- 60 kg	7 ^{ème}	DUCIEL Sébastien	CHATEAU THIERRY
- 81 kg	5 ^{ème}	MALITOURNE Florian	JOP
- 44 kg	1 ^{ère}	COLIGNON Cindy	JOP
- 63 kg	3 ^{ème}	CONDE Céline	JAMP
	5 ^{ème}	GAUDEL Julie	JAMP
- 78 kg	5 ^{ème}	CHEVALIER Amandine	JOP

COUPE DE FRANCE CADETS/CADETTES

INJ 12 et 13/04/2008

- 44 kg	5 ^{ème}	HOUBEN Léa	SENLIS
- 70 kg	5 ^{ème}	DEWAELE Laurence	HOLNON
+ 70 kg	2 ^{ème}	MALONGA Madeleine	CHAMBLY

« LES ZONES ET INTERREGIONS »

Liste des qualifiés à l'occasion des championnats de zone senior pour les championnats de France 1^{ère} Division:

-52 kilos : BONNA Pénélope (JAMP) ; LE TROADEC Nolwenn (JAMP)
-70 kilos : CONDE Céline (JAMP)
+78 kilos : COLOMBO Marion (JAMP)

-60 kilos : AFCHAIN Pierre-Emmanuel (JOP) ; ADRIANO Jean-Manuel (GRSPE Senlis)
-66 kilos : KORVAL Loïc (JOP) ; VATEL Aurélien (JC Pont St Maxence)
-81 kilos : CADOCE Jimmy (JOP)

Chpt Zone Nord/Est Masculins Ind Seniors Soissons 3 et 4 mai 2008

2^{ème} - 60 kg AFCHAIN Pierre Emmanuel (JOP)
- 66 kg KORVAL Loïc (JOP)
3^{ème} - 60 kg ADRIANO J-Manuel (GRSP Senlis)
- 66 kg VATEL Aurélien (Pont St Maxence)
- 81 kg CADOCE Jimmy (JOP)

Chpt Zone Nord/Est Féminines Ind Seniors Soissons 3 et 4 mai 2008

1^{ère} - 52 kg BONNA Pénélope (JAMP)
- 70 kg CONDE Céline (JAMP)
2^{ème} - 52 kg LETROADEC Nolwen (JAMP)
3^{ème} - 48 kg ROBERT Marlène (JOP)
- 78 kg CHEVALIER Amandine (JOP)
+ 78 kg COLOMBO Marion (JAMP)

Chpt Zone Nord/Est Masculins Ind Juniors ST DIE DES VOSGES 16 mars 2008

1^{er} - 60 kg TATIN Olivier (VILLERS COTTERËT)
2^{ème} - 60 kg JOSEPH Julien (ALLY / SOMME)
3^{ème} - 66 kg BERNARD Mathieu (LAON JUDO)
3^{ème} + 100 kg RAZAFISAONA Valera (DOJO CLOVIS)
5^{ème} - 73 kg ROCHE Benoît (JOP)

Chpt Zone Nord/Est Féminines Ind Juniors ST DIE DES VOSGES 15 mars 2008

1^{ère} - 48 kg ROBERT Marlène (JOP)
- 70 kg GAWEK Claire (ASL SACY LE G)
- 78 kg CHEVALIER Amandine (JOP)
3^{ème} - 52 kg MAILLARD Carole (JOP)
- 57 kg GREBONVAL Laure (JAMP)
+ 78 kg BOULKROUNE Silya (CHATEAU THIERRY)
5^{ème} - 48 kg COLIGNON Cindy (JOP)
- 63 kg MARCELLIN Lois (JC BETZ)
- 78 kg BACHELET Florine (JC NOYON)
+ 78 kg DEWAELE Clarisse (JC HOLNON)

**Chpt Zone Nord/Est Cadets
ST DIE DES VOSGES 15 mars 2008**

- 2^{ème} - 73 kg CHAMPAGNE Christopher (ECJ BEAUTOR)
3^{ème} - 50 kg FLAMENT Maxime (SENLIS)
- 66 kg PALLEC Renaud (JOP)
5^{ème} - 50 kg DENNERY David (JC BORNEL)
- 81 kg LAGASSE Thomas (JC HIRSON)

**Chpt Zone Nord/Est Cadettes
ST DIE DES VOSGES 15 mars 2008**

- 1^{ère} - 44 kg HOUBEN Léa (SENLIS)
+ 70 kg MALONGA Mathilde (CHAMBLY)
2^{ème} - 48 kg AMRANE Soraya (ST QUENTIN)
- 57 kg MALITOURNE Ophélie (LA CHAPELLE)
+ 70 kg CARON Sylvie (JCM PRECY/OISE)
3^{ème} - 52 kg DAUCHEZ Adèle (CONTY)
- 57 kg FOURNOT Olivia (JOP)
- 63 kg GREUGNY Mathilde (JC NOYON)
- 70 kg WALLET Tiphaine (HAM JC)
5^{ème} - 44 kg POULAIN Katia (JC NOYON)
+ 70 kg BOULANGER Marion (FRESSENEVILLE)

**Interrégion Nord Minimes Masculins
Villers Cotterêts 18 mai 2008**

- 1^{er} - 55 kg MAZUEL Alexandre (CO HENONVILLE)
- 66 kg LEFEVRE Thibault (SENLIS)
+ 73 kg ALLAIS Sébastien (AILLY / SOMME)
2^{ème} - 34 kg TUEUR Adrien (CHEPY)
- 55 kg BONNETT Guillaume (AMCGL)
- 66 kg VALENTIN Sébastien (DOJO VILLERSOIS)
+ 73 kg SIGAUX Sullivan (JC GRANDFRESNOY)
3^{ème} - 38 kg DAIRAIN Antoine (MAREUIL CAUBERT)
- 42 kg MASTIA Morgan (JC NOYON)
- 50 kg BONIS Victor (MAREUIL CAUBERT)

**Interrégion Nord Minimes Féminines
Villers Cotterêts 18 mai 2008**

- 1^{ère} - 44 kg MELBOUCCI Cassandra (JC BRETEUIL)
+ 70 kg MACHUELLE Aline (JC BOHAIN)
2^{ème} - 36 kg AYMARD Virginie (ASC AMIENS)
- 44 kg MIAOULIS Nina (JC NOYON)
3^{ème} - 48 kg DIET Mathilde (PONT ST MAXENCE)
- 57 kg FAGART Juliette (JC VILLERET)
+ 70 kg MOURIAME Lisa (JC GOINCOURT)

COMPTE RENDU

La ligue de Picardie a organisé ce week-end à Villers Cotterêt, les Championnats **Inter Régional Nord « Minimes »**, Masculins et Féminins par catégorie de poids.

Cette compétition se déroula dans un climat serein. L'accueil du club local a été très convivial.

Les infra structures sont toujours un peu juste pour l'accueil des parents et du public en général. Toutefois, il est à noter que le club avait fait un énorme effort pour canaliser le public et les combattants. Les principes de sécurité ont été respectés. On ne nota pas de débordement particulier.

L'arbitrage se passa dans un bon esprit : pas de débordement particulier de la part des coaches.

La compétition regroupa 156 garçons et 122 filles, ce qui représenta au total : 278 « judoka ».

Les catégories se décomposaient de la façon suivante :

- Masculins : 14/34, 15/38, 16/42, 14/46, 19/50, 16/55, 15/60, 17/66, 16/73, 14/+73.
- Féminins : 15/36, 13/40, 17/44, 13/48, 17/52, 16/57, 14/63, 7/70, 10/+70.

La compétition commença à 11h00 et se termina à 17h30 approximativement....

La Coupe du jeune Arbitre :

Cette coupe concernait les jeunes cadets et cadettes sélectionnés par la région d'origine. Elle regroupa 11 jeunes : 2 filles et 9 garçons.

Les évaluateurs : Christian ISTACE, Instructeur d'arbitrage en Picardie, Alain DELPLACE, Instructeur d'arbitrage en Nord / Pas de Calais et Fulbert MAILLARD de Champagne/Ardenes...

Classement :

- 1^{ère} BANTIGNIES Anaïs, Picardie
- 2^{ème} BUSINARO Antoine, Nord/Pas de Calais
- 3^{ème} MOUHAUD Aurélien, Champagne/Ardenes
- 3^{ème} GIEZEK Jérémy, Nord/Pas de Calais

Et LANDRO Maxence, BERGERON Stessie, LEBRUN Florian, PAILLART Victoir, BERGIER Alexandre, GRISLIN Marie et DOLLO Sébastien.

Bravo pour ces jeunes arbitres en herbes qui ont arbitrés toute la manifestation...

La Coupe du FAIR-PLAY :

La Coupe du FAIR-PLAY a pour objectif de valoriser le comportement exemplaire des jeunes minimes.

Cette année, trois lauréats ont été désignés par Messieurs Roger ROUTIER, Président de la ligue de Picardie et Christian LENAN, membre du Fair-PLAY en Picardie.

Les lauréats sont :

- BEUNE Amélie, Judo Club de la Madeleine ; Nord/Pas de Calais
- FORTHOTFER Pierre, Judo Club Orgeval ; Champagne/Ardennes
- DHALLEINE Luc, Judo Club de Longueau ; Picardie

Le jury a fait le commentaire suivant :

« Il serait souhaitable que chaque région envoie au moins un responsable FAIR-PLAY. Il faudrait prévoir un FAIR-PLAY par catégorie de poids, qui serait donné ou pas. Une récompense « FAIR-PLAY FFJDA » devrait être créée ».

Je remercie les cadres techniques, les techniciens, les arbitres, les commissaires sportifs, les personnes administratives et les bénévoles pour le travail effectué.

Patrice BERTHOUX
CTSR de Picardie

« RESULTAT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX »

Coupe Entreprises St Quentin 8 juin 2008

30/40 ans

1 ^{er} - 66 kg BOULET Jérôme	LEADER INTERIM
1 ^{er} - 73 kg GUYOT Jean Christophe	EDDCATION NATIONALE
2 ^{ème} - 73 kg BONOT Franck	LUFTHANSA
1 ^{er} - 90 kg BARLOY Jean Marc	DELISLE J-L

+ 40ans

1 ^{er} - 73 kg DOUCHET Raymond	VILLE de TERGNIER
2 ^{ème} - 73 kg LAVALY Jean Philippe	PICARDIE ATELIERS
1 ^{er} - 81 kg LEGRANG Thierry	VILLE de ST QUENTIN
2 ^{ème} - 81 kg BECU Jean Jacques	EDUCATION NATIONALE
3 ^{ème} - 81 kg CATRY Michel	SNCF
1 ^{er} - 90 kg CARON Laurent	VALENTIN sas
1 ^{er} + 90 kg KOCUIBA Philippe	SA BRICARD

COMPTE RENDU 1^{ère} COUPE REGIONALE NE WAZA DU 7 JUIN 2008 A BRETEUIL (OISE)

- Pré inscriptions : 13
- Présents : 8
- Clubs représentés : 6 (1 de l'Aisne, 4 de l'Oise, 1 de la Somme)
- Catégories :
 - 2 en – 60 kg,
 - 1 en – 66 kg,
 - 1 en – 73 kg,
 - 4 en – 81 kg
- 2 poules ont été constituées avec l'accord des participants :

1 poule – 60 kg avec – 66 kg
1 poule – 73 kg avec – 81 kg

- Un règlement a été fait spécialement pour cette coupe (voir document ci-joint).

Cette coupe s'est déroulée dans une très bonne ambiance ; le résultat importait peu pour les participants.

COMPTE RENDU 1^{ère} COUPE REGIONALE « KATA » Samedi 7 juin 2008 à Breteuil

1- Les Jurys :

- M. DELMAIL Jean-Pierre – CN 6^{ème} Dan – Formateur régional Kata (Somme)

- M. LE CORRE Michel – CN 5^{ème} Dan – Juge Interrégional (Aisne)
- M. FLAMENT Thierry – CN 5^{ème} Dan – Juge Interrégional (Oise)

2- Les engagements :

1. Minimes/Cadets :

- Grade : Bleu, Marron et Noire
- Kata : 3 premières séries du Nage No Kata

2. Juniors et plus :

- Grade : Bleu et Marron
- Kata : 3 premières séries du Nage No Kata

3. Juniors et plus :

- Grade : Noire et plus
- Kata : 5 premières séries du Nage No Kata

4. Juniors et plus :

- Grade : Bleu et marron
- Kata : 12 premières du Goshin Jitsu

5. Juniors et plus :

- Grade : Noire et plus
- Kata : 21 premières du Goshin Jitsu

3- Les candidats :

La 1^{ère} coupe régionale kata a accueilli 6 couples de participants engagés comme suit :

- 1 couple catégorie 1 (Aisne)
- 2 couples catégorie 3 (Oise, Oise)
- 3 couples catégorie 5 (Oise, Oise, Aisne)

4- Déroulement :

Au vu de la quantité et de la diversité des catégories d'engagement des candidats, nous avons effectué un tour préliminaire par chaque couple noté mais sans conséquence pour le classement.

A l'issus de ce premier tour, nous avons fait la finale pour les 2 couples de la catégorie 3 (Nage No Kata – 5 séries), puis nous avons constitué une poule de 3 couples pour déterminer le classement des engagés de la catégorie 5 (Goshin Jitsu).

Les couples sont passés indépendamment devant le jury.

Après le passage des 2 couples et au vu de la moyenne obtenue, nous avons proclamé les vainqueurs.

5- Notation :

Chaque juge a attribué une note de 1 à 10, et une moyenne des 3 a été faite pour déterminer le vainqueur.

6- Observations :

- Prévoir de la part de la ligue (qui reçoit les inscriptions de chaque département) un seul document synthétisant les inscrits
- Prévoir sur place un administratif se chargeant des inscriptions des candidats
- Prévoir un arbitre afin de déclarer officiellement le vainqueur de chaque rencontre
- Ne plus utiliser le système de poule (trop long)
- Modifier les feuilles « éliminatoire, 1/2 finale et finale) en incluant dans la zone « Noms et prénoms » les renseignements club et grade, en effet les deux judokas constituant le couple ne sont pas forcément du même club.
- Effectuer des éliminatoires, pour ensuite sortir les 4 meilleurs couples pour effectuer une 1/2, puis une finale.

- Elaborer une grille de notation, facile d'utilisation et qui permettra un jugement équitable pour tous. (CF proposition en annexe).

COUPE VETERAN
Saint Quentin le 29 mars 2008

40/50 ans

NPOIDS	Clt	NOM	CLUB	DEP
		Féminines		
-63	1	SAUVAGE Mireille	JC SINCENY	02

Masculins

-66	1	FAVIER Didier	AMCGL	60
-----	---	---------------	-------	----

-81	1	LEGRAND Thierry	ST QUENTIN JC	02
-81	2	LEFEVRE Laurent	SENLIS GSP	60
-81	3	MOUTON Frédéric	VILLERS BOCAGE	80
-81	3	LIEBERT Jean pierre	CHATEAU THIERRY	02

-100	1	CAUVEL Eric	BRETEUIL	60
-100	2	MATHAR Franck	US MOUY	60
-100	3	LEFEBVRE Sylvain	J.C. D HOLNON	02
-100	3	PROY Thierry	CHATEAU THIERRY	02

+100	1	BERTHON Frederic	CHATEAU THIERRY	02
------	---	------------------	-----------------	----

51 ans et plus

Masculins

-66	1	LEMOINE Serge	JUDO AVENIR 02	02
-----	---	---------------	----------------	----

-81	1	BECCU Jean-Jacques	LONGUEAU JC	80
-----	---	--------------------	-------------	----

-100	1	THEETEN Charly	ST QUENTIN JC	02
------	---	----------------	---------------	----

+100	1	FROST TIM	CHAUMONT EN V	60
------	---	-----------	---------------	----

+100	2	GUIOT Pierre	ES MONTCORNET	02
------	---	--------------	---------------	----

Action n°3

Prévention par le sport et Protection des sportifs



Pour la saison 2007/2008

Depuis, le 1^{er} septembre 2007 :

Le secrétariat de la ligue de Picardie Judo jujitsu a été sollicité pour l'envoi de 10 dossiers.

Il s'agit :

- SALIN Romain ; JC ST Quentinnois
- QUENTIN Alexandre ; JC ST Quentinnois
- ANTUNES Eléna ; JC ST Quentinnois
- TABAI Méherzia ; JC ST Quentinnois
- TABAI Sara ; JC ST Quentinnois
- TABAI Basma ; JC ST Quentinnois

Et 4 dossiers demandés par le Judo club Espoir du Tardenois (Aisne).

Action n°4

Promotion des métiers du sport



Ligue de Picardie 2007/2008
Formation modulaire judo jujitsu
Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré Judo-Jujitsu

FORMATION
BEES 1^{er} degré Modulaire
Judo jujitsu
Session du 25 juin 2008

Objectifs :

- Former au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif dans le secteur des Arts martiaux, judo-jujitsu, taïso, kendo et disciplines associées.
- Permettre à son titulaire d'enseigner contre rémunération.

Publics concernés :

Toute personne désirant enseigner l'initiation et le perfectionnement du judo-jujitsu comme éducateur sportif dans un club, une association sportive affiliée à la FFJDA, un comité d'entreprise...

Les conditions d'accès :

- Etre titulaire du grade de ceinture noire 1^{er} dan, délivré par la commission des dans et des grades de la FFJDA.
- Etre titulaire du BNS ou de l'AFPS.
- Etre majeur.
- Réussir aux tests de sélection (sont dispensés du test de sélection les candidats titulaires d'un grade égal ou supérieur au 2^{ème} dan ou inscrits sur les listes nationales ou régionales d'athlètes de haut niveau, attestation à demander auprès de votre Conseiller Technique Régional).

Date limite d'inscription le 04/06/2007.

Les modalités d'inscription :

Les dossiers sont à demander et à déposer au Creps de Picardie à Amiens.
L'attestation de formation aux premiers secours est obligatoire.

Le déroulement de la formation :

Les tests de sélection : le 21/06/2007 à Amiens.

Il s'agit d'une épreuve de randori : 2 randori au sol et 4 randori debout.

La préformation (35h) :

Elle aura lieu du 10/09 au 14/09/2007.

Seront abordés les différents aspects du judo jujitsu : technique debout et sol, exercices conventionnels, arbitrage, jujitsu, séquences d'animation pédagogiques variées, préparation à l'écrit.

L'examen de préformation :

Il aura lieu le 14/09/2007.

L'examen se déroulera sur une journée et comportera les épreuves suivantes :

- Une épreuve écrite.
- Une épreuve pédagogique.
- Une démonstration et explication technique.

La formation :

Elle se déroulera du 15/09/2007 au 15/06/2008.

Sur des week-ends et les petites vacances scolaires.

Programme :

- 330 h sur 9 mois.
- 4 unités de formation.
 1. UF1 ; Approfondissement/perfectionnement technique : 120 h.
 2. UF2 ; Pédagogie de la pratique du sport : 70 h.
 3. UF3 ; Pédagogie de la pratique sportive non intensive : 70 h.
 4. UF4 ; Environnement du sport : 70 h.
- 100 h de stage en situation pédagogique en club.
(Demande d'agrément de stage).

Lieu de la formation :

Creps de Picardie à Amiens

L'examen final :

Date à définir, le 25 juin 2008.

Les épreuves de l'examen final :

- Epreuves pratiques : technique debout, sol, jujitsu, kata.
- Epreuve orale.
- Présentation et conduite d'une séance pédagogique.
- Entretien avec le jury.
- Aspects techniques du judo, jujitsu
- Environnement économique et social du judo.

Le financement :

Le coût : (indicatif et non contractuel)

Frais d'inscription : 25 €.
Stage préformation : 203 €.
Formation : 1914 €.

Les aides possibles : (Voir la fiche de financement jointe au dossier d'inscription).

Les informations complémentaires :

Le Tronc Commun doit être obtenu avant l'examen final ainsi que l'homologation du grade de ceinture noire 2^{ème} dan.

Les contacts :

Le Coordonnateur :

Patrice BERTHOUX, CTSR de Picardie.
Tél: 06 30 89 44 68
Adresse électronique : patrice.berthoux@orange.fr

Le CREPS ; 30, square Friant, les 4 Chênes

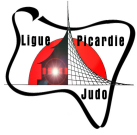
80048 AMIENS cedex 1
Dominique ROUXEL
Tél : 03 22 33 27 34
Adresse électronique : dominique.rouxel@jeunesse-sports.gouv.fr

Service Formation :

Tél : 03 22 33 27 48 ou 03 22 33 27 56

La Ligue de Picardie judo; 39, rue Vulfran Warmé

80000 AMIENS
Tél : 03 22 80 17 32
Fax : 03 22 80 85 70
Adresse électronique : picardie.judo.ligue@wanadoo.fr



CREPS DE PICARDIE AMIENS

FORMATION MODULAIRE JUDO JUJITSU, SESSION 2007/2008



NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	TELEPHONES	ADRESSE ELECTRONIQUE	Admis	Ajourné
BRUNNER	Mélanie	16/03/1983	21, rue Alberic de Calonne 80000 AMIENS	06 03 13 55 59	brumela60@aol.com	X	
PILLIER	Emmanuelle	18/02/1981	221,rue Dufour 60130 NOROY	06 85 98 52 96	tazmanu60@aliceadsl.fr	Pas le T/commun	
COUSIN	André	07/05/1956	6, rue des Avesnes 60130 FOURNIVAL	06 78 84 57 27	ddcousin@orange.fr	X	
BAS	Guillaume	07/08/1985	4, allée des Glycines 60870 VILLERS ST PAUL	06 26 36 60 49	seigneurkenho@msn.fr	X	
BERNARD	Stéphanie	10/07/1988	26, rue dela Petite ville 02140 LANDOUZY LA COUR	06 60 92 75 16		X	
GUERIN	Christelle	23/06/1973	3, rue Jean Carette 60870 RIEUX	06 31 08 37 49		Abandon FM	
TIENNOT	Véronique	04/09/1973	2, rue du Mont au Bois 80250 HALLIVILLERS	06 87 51 54 08	tiennot,veronique@wanadoo.fr	X Examen ARRAS	
TIENNOT	Bruno	04/09/1971	2, rue du Mont au Bois 80250 HALLIVILLERS	06 08 91 75 38	tiennot,bruno@wanadoo.fr	X Examen ARRAS	
LEGRAND	Armelle	02/10/1986	1, rue d'Albert 80560 HEDAUVILLE	06 73 80 98 26		X	
HARDY	Cédric	24/03/1982	1, rue de Villette 02300 CAUMONT	06 87 95 87 09	cedric,hardy02@wanadoo.fr	X Examen ARRAS	
VAN DER MOST	Jonathan	21/07/1985	33, rue Thiers 60800 CREPY en VALOIS	06 82 66 75 65	vdm60@hotmail.com	X Examen ARRAS	
LETOCART	Alan	13/07/1977	72, rue Jean Jaurès Bat A appt2 80000 AMIENS	06 11 47 86 10	almj971@aol.com	Abandon FM	

Patrice BERTHOUX - CTSR Judo Picardie - Coordonnateur de la Formation Modulaire

ANNEXES

L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Elle se compose des membres suivants :

- **Patrice BERTHOUX,**
CTSR, Judo Picardie, BEES 2^{ème} degré, Professeur de sport. 6^{ème} dan.
- **Lakhadari BENABDELMOUMENE,**
CTDF dans l'Oise, BEES 2^{ème} degré. 4^{ème} dan.
- **Jean GUENEZ,**
CTDF dans l'Aisne, BEES 2^{ème} degré. 4^{ème} dan.
- **Nicolas CAHIER,**
CT dans la Somme, BEES 2^{ème} degré. 3^{ème} dan.
- **Jean Pierre DELMAIL,**
Expert judo, BEES 2^{ème} degré ; Professeur de judo. 6^{ème} dan.
- **Christian ISTACE,**
Expert judo, BEES 1^{er} degré. Professeur de judo. 6^{ème} dan.
- **Claude GROSSEMY,**
Expert judo, BEES 1^{er} degré, Professeur d'EPS. 5^{ème} dan.
- **Guillaume DELVILLE,**
Entraîneur du Pôle Espoir de Picardie ; BEES 2^{ème} degré, 3^{ème} dan.

La composition de l'Equipe Technique Régionale ne se limite pas aux personnes citées ci-dessus.

En effet, le coordonnateur de l'E.T.R peut si besoin est nécessaire, faire intervenir des personnes reconnues comme expert dans leurs domaines.

Le fonctionnement de l'ETR :

Une convention est signée :

Entre

Le Préfet de la région Picardie, représenté par le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Robert d'Artois

Et

Le Président de la Ligue de Picardie de Judo Jujitsu, Monsieur Roger Routier.

Conformément

Aux directives fédérales émanant de la Directrice Technique Nationale ; Madame Brigitte Deydier.

Vu

La loi N° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Le décret N° 85-720 du 10 juillet 1985, modifié relatif au statut des professeurs de sport.

L'instruction N° 88-228 du 15 novembre 1988, relative aux Equipes Techniques Régionales.

L'instruction N° 98-231 du 21 décembre 1998, relative aux missions et conditions d'intervention des Conseillers Techniques Sportifs affectés dans les services déconcentrés.

Le décret N° 2005-1718 du 28 décembre 2005, relatif à l'exercice des missions des Conseillers Techniques Sportifs auprès des fédérations sportives.

L'Equipe Technique Régionale est coordonnée et placée sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif, Monsieur Patrice BERTHOUX. Il dispose d'une autorité technique sur les membres de l'Equipe Technique Régionale et rend compte au Directeur Régional et Départemental, au Président de la Ligue et à la Directrice Technique Nationale.

Les missions principales de l'E.T.R :

- La promotion du sport pour le plus grand nombre ;
- Le développement du sport de Haut Niveau ;
- La prévention par le sport et la protection des sportifs (ves).
- Encadre les stages sportifs et de formation continue.
- Former les différents publics et les professeurs de judo.



CONVENTION

« EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE »

Entre

Le Préfet de la région Picardie, représenté par le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Robert d'Artois

Et

Le Président de la Ligue de Picardie de Judo Jujitsu, Monsieur Roger Routier

Conformément

Aux directives fédérales émanant de la Directrice Technique Nationale ; Madame Brigitte Deydier.

Vu

La loi N° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Le décret N° 85-720 du 10 juillet 1985, modifié relatif au statut des professeurs de sport.

L'instruction N° 88-228 du 15 novembre 1988, relative aux Equipes Techniques Régionales.

L'instruction N° 98-231 du 21 décembre 1998, relative aux missions et conditions d'intervention des Conseillers Techniques Sportifs affectés dans les services déconcentrés.

Le décret N° 2005-1718 du 28 décembre 2005, relatif à l'exercice des missions des Conseillers Techniques Sportifs auprès des fédérations sportives.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le Président de la Ligue de Picardie de Judo Jujitsu s'engage à mener une politique sportive régionale conforme aux directives techniques fédérales. Cette politique tient compte du plan de développement de la ligue.

Action n° 1 : promotion du sport pour le plus grand nombre

- **Objectif n° 1 : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux "publics cibles" (personnes handicapées, jeunes filles et femmes, publics socialement défavorisés).**

Actions à mettre en œuvre et indicateurs:

Actions à mettre en œuvre :

1. Développer la prise de licence
2. Mise en place de l'Institut Régional de Formation et d'Entraînement Judo Jujitsu

Indicateurs :

1. Nombre de licenciés
Nombre de participants dans les différents secteurs
Nombre de ceintures noires
Nombre d'Assistant club et d'Animateur suppléant
Nombre de stages

Action n° 2 : développement du sport de haut niveau

- **Objectif n° 4 : Maintenir le rang actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial.**

Actions à mettre en œuvre et indicateurs :

Actions à mettre en œuvre :

- Stage du groupe régional minimes : cohésion d'un groupe, approche et détection des jeunes de la région.
- Pôle espoir
- Stages de perfectionnement (échéance les championnats)

Indicateurs :

- Groupe de 45 sélectionnés (groupe régional)

Préparer les échéances avec les sélectionnés aux différentes compétitions Inter régionales et Nationales (Nombre de qualifiés)
Podiums nationaux.

Action n° 3 : prévention par le sport et protection des sportif(ve)s

- Objectif n° 5 Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportif(ve)s.

Actions à mettre en œuvre et indicateurs :

Poursuivre l'action « A tout cœur »

Nombre d'inscription sur les conventions avec les clubs.

Article 2 :

Le Président de la Ligue de Picardie de Judo jujitsu et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Picardie réunissent des ressources humaines et financières pour constituer l'Equipe Technique Régionale chargée de la mise en œuvre de la politique sportive régionale.

Article 3 :

L'Equipe Technique Régionale est coordonnée et placée sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif, Monsieur Patrice BERTHOUX. Il dispose d'une autorité technique sur les membres de l'Equipe Technique Régionale et rend compte au Directeur Régional et Départemental, au Président de la Ligue et à la Directrice Technique Nationale.

Article 4 :

Monsieur le Président du Comité de l'Aisne,
Monsieur le Président du Comité de l'Oise,
Monsieur le Président du Comité de la Somme

S'engagent à mettre à disposition le ou les personnels employés par leur comité pour les actions figurant au plan de développement de la Ligue de Picardie de Judo Jujitsu et au planning de l'Equipe Technique Régionale.

La composition de l'Equipe Technique Régionale ne se limite pas aux personnes rémunérées : l'appartenance à l'Equipe Technique régionale est la reconnaissance d'un rôle d'acteur majeur dans la mise en œuvre d'une politique fédérale au plan de la région.

Tous les membres de l'Equipe Technique Régionale sont reconnus compétents dans leurs domaines d'intervention.

Chaque année un avenant à la convention précise la composition de l'Equipe Technique régionale ainsi que le rôle et les missions de chacun des membres.

Article 5 :

Les membres de l'Equipe Technique Régionale peuvent être rémunérés, selon les barèmes en vigueur à la ligue.

L'attribution de moyens financiers en vacations est réservée à des intervenants reconnus par des diplômes permettant la rémunération de l'encadrement sportif.

Article 6 :

La D.R.D.J.S s'engage à :

- Mettre à disposition le Conseiller Technique Sportif en accord avec la lettre de mission établie annuellement.
- Verser sous forme de vacations une aide aux membres de l'E.T.R dont le montant est défini annuellement et dont la répartition est proposée par le Président de la Ligue.

La D.R.D.J.S peut participer, à la demande de la Ligue, aux frais de fonctionnement de L'Equipe Technique Régionale.

Article 7 :

LA Ligue s'engage à :

- Mettre à disposition de l'E.T.R les moyens humains, matériels et financiers permettant l'atteinte des objectifs fixés dans le plan d'action annuel.

Elle assurera notamment la prise en charge des frais de déplacements liés à l'activité des membres au sein de l'E.T.R.

- Fournir un rapport d'activité présenté en Assemblée générale par le coordonnateur.

Article 8 :

La présente convention est valable jusqu'à la fin de cette olympiade.

Chaque année, un avenant sera signé entre les parties en vue :

- De préciser les moyens financiers qui permettent de mener à bien la politique régionale définie.
- D'enregistrer les modifications éventuelles dans la composition et les missions de l'Equipe Technique Régionale.

Article 9 :

Les intervenants de l'Equipe Technique Régionale :

- Monsieur Patrice BERTHOUX, CTSR de Judo Picardie ;
- Monsieur Lakhadari BENABDELMOUMENE, CTDF de l'Oise
- Monsieur Jean GUENEZ, CTDF de l'Aisne ;
- Monsieur Nicolas CAHIER, Conseiller Technique de la Somme ;
- Monsieur Jean Pierre DELMAIL, Expert Judo, 6^{ème} dan ;
- Monsieur Christian ISTACE, Expert Judo, 6^{ème} dan ;

- Monsieur Claude GROSSEMY, Expert Judo, 5^{ème} dan ;
- Monsieur Guillaume DELVILLE, Entraîneur Pôle Espoir de Picardie.

Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports de Picardie	Le Président ou le D.T.N de la Fédération Française de Judo Jujitsu	Le Président de la ligue de Picardie de Judo Jujitsu
A : Amiens Le :	A : Amiens Le :	A : Amiens Le :

Le président du Comité de l'Aisne	Le président du Comité de l'Oise	Le président du Comité de la Somme
A : Amiens Le :	A : Amiens Le :	A : Amiens Le :

ANNEXE DE LA CONVENTION :

Saison 2007 / 2008

Le tableau ci-dessous décrit la composition de l'équipe technique régionale (ETR).
Il indique pour ses membres :

- Patrice BERTHOUX, CTSR, Judo Picardie, BEES 2^{ème} degré, Professeur de sport. 6^{ème} dan.
- Lakhadari BENABDELMOUMENE, CTFD dans l'Oise, BEES 2^{ème} degré. 4^{ème} dan.
- Jean GUENEZ, CTFD dans l'Aisne, BEES 2^{ème} degré. 4^{ème} dan.
- Nicolas CAHIER, CT dans la Somme, BEES 2^{ème} degré. 3^{ème} dan.
- Jean Pierre DELMAIL, Expert judo, BEES 2^{ème} degré ; Professeur de judo. 6^{ème} dan.
- Christian ISTACE, Expert judo, BEES 1^{er} degré. Professeur de judo. 6^{ème} dan.
- Claude GROSSEMY, Expert judo, BEES 1^{er} degré, Professeur d'EPS. 5^{ème} dan.
- Guillaume DELVILLE, Entraîneur du Pôle Espoir de Picardie ; BEES 2^{ème} degré, 3^{ème} dan.

Missions précises confiées aux membres de l'E.T.R

- Encadre les stages sportifs et de formation continue.
- Former les différents publics et les professeurs de judo.

Budget Prévisionnel de l'Equipe Technique Régionale 2007/2008

Charges		Recettes	
Réunions d'ETR			
Déplacement / repas	2 000 €	DRDJS	5 000 €
ERJJ	1 500 €		
CTD Oise / Déplts Chpts	600 €	LIGUE	2 200 €
CTD Aisne / Déplts Chpts	1 000 €	AUTRES	
CTD Somme / Déplts Chpts	1 000 €		
CTSR Picardie / Déplts	1 100 €		
TOTAL	7 200 €	TOTAL	7 200 €

DATE:

**Signature
Trésorière:**

DATE:

**Signature
Président:**

Modalités de suivi et d'évaluation

- Nombre de participants aux différents stages,
- Participation aux stages et renouvellement dans les stages.
- Nombres de gradés participants et évolution dans les grades.
- Nombre de BEES, d'assistant club, d'animateur suppléant.
- Résultats sportifs aux différents championnats.

La présente convention prend effet à la signature de celle-ci. .

Elle est conclue pour la saison 2007/2008

Cette annexe annuelle peut être modifiée sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties ou prendre fin avant le terme fixé, à tout moment, en cas d'urgence, dans l'hypothèse où la fédération ferait l'objet d'une mesure de retrait d'agrément ou de délégation.

Fait à Amiens, le

Fait à Amiens, le

**Le président) de la ligue de Picardie
Judo Jujitsu**

**Le directeur régional
de la jeunesse, des sports
et de la vie associative
de Picardie**

Bilan financier de l'Equipe Technique Régionale 2007/2008

Charges		Recettes	
Réunions d'ETR			
Déplacement / repas	1511 €	DRDJS	5000 €
ERJJ	2451 €		
CTD Oise / Déplts Chpts	458 €	LIGUE	2433 €
CTD Aisne / Déplts Chpts	774 €	AUTRES	
CTD Somme / Déplts Chpts	659 €		
CTSR Picardie / Déplts	1580 €		
TOTAL	7433 €	TOTAL	7433 €

DATE: 18/08/2008

DATE:

**Signature
Trésorière:**



**Signature
Président:**

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE :

Le Comité Départemental de Judo-Jujitsu.....

Représenté par son Président :.....

ET

La ligue de Picardie de Judo-Jujitsu ;

Représenté par son Président :.....

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de service public et de la mise en place des orientations fédérales, nous souhaitons proposer à nos pratiquants quels que soient leur âge, leur sexe et leur niveau le moyen de pratiquer le judo et prendre du plaisir dans la structure Dojo.

Pour cela, nous proposons d'aider les clubs à se développer, à fidéliser leurs licenciés, à s'ouvrir à de nouveaux adhérents par la formation de leurs pratiquants et de leurs enseignants.

Article 1 : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de développer la pratique du judo par la mise en place d'actions décentralisées au sein des comités départementaux.

Ces actions seront suivies par le Conseiller Technique Départemental Fédéral.

Article 2 : Orientations pédagogiques

Les orientations pédagogiques sont définies par le recueil des Textes officiels 2006/ 2007. L'Institut Régional de Formation et d'Entraînement de Judo-jujitsu coordonne et gère les différentes formation organisées par l'Ecole Régionale de Judo-Jujitsu.

Article 3 : Délégation de Formation

L'ERJJ délègue par cette convention au comité cité ci-dessus les actions de formation suivantes :

- Les principales habiletés techniques fondamentales debout et au sol,
- Le programme technique de la Méthode Française de l'enseignement,
- Le nage no kata,
- L'école départementale d'arbitrage.

Article 4 : Suivi, Durée et Coût de cette Formation

Cette formation est assurée par le Cadre Technique Départemental et les cadres reconnus du département en relation directe avec le Conseiller Technique Régional. Il devra la mettre en place et également en faire son suivi.

La durée de cette formation n'excédera pas 100 heures.

Cette formation sera validée par le Président de la ligue après avis du Conseiller Technique Régional.

Cette formation sera gratuite pour tous les pratiquants.

Article 5 : Les intervenants

Les intervenants sont les techniciens de l'Equipe Technique Régionale et les membres de l'Ecole Régionale de Judo-Jujitsu de la ligue de Picardie des départements concernés.

Les techniciens seront indemnisés par le comité ayant signé cette convention.

Article 6 : Relation entre le Comité et la ligue

La ligue de Judo-Jujitsu accorde une délégation pour d'une durée d'une année sportive.

L'I.R.F.E.J.J et L'E.R.J.J restent maîtres d'œuvre de la formation.

En aucun cas le comité départemental ne devra et ne pourra mettre en place une Ecole Départementale de judo-Jujitsu car cela est la prérogative de la ligue de Picardie de Judo-Jujitsu

Article 7 : Généralités

Les différentes parties s'engagent à faire appliquer la présente convention. Elle prend effet dès septembre 2006.

En cas de litige, elle peut être dénoncée par l'un ou l'autre partenaire avant son échéance.

Fait à Amiens, le / / 200.....

Le Président de la ligue de Picardie

Roger ROUTIER

Le Président du Comité Départemental de.....

Le Président :.....

Le Conseiller Technique Sportif Régional

Patrice BERTHOUX

E.R.J.J.

Ecole Régionale de Judo - ju-jitsu

C.T.S.R. : Patrice Berthoux

Responsable de commission : Claude Grossemy

Equipe ETR : (Intervenants) :

- Lakhdari Bendabdelmoumene ; CTD 60
- Jean Guenez ; CTD 02
- Nicolas Cahier ; CTD 80
- Jean-Pierre Delmail; 6^{ème} dan
- Christian Istace ;6^{ème} dan -

CALENDRIER 2007/2008

SAMEDI 24 Novembre 2007 - Compiègne (salle Robida)

MATIN :

- 8 h 45 Accueil
- 9 h à 9 h 30 Echauffement TAÏSO
- 9 h 30 à 12 heures : Perfectionnement – spécial Professeurs
JU NO KATA / GOSHIN JITSU

Ouvert aux judokas ayant une expérience avec les séquences proposées

APRES MIDI :

- 14 h à 15 h 30 - Atelier 1 : KATA 1^{er} dan/ 2^{ème} dan - préparation à l'examen de grade du lendemain
Atelier 2 : Préparation à l'examen KATA de 4^e dan du lendemain
- KIMENO KATA - GONOSSEN NO KATA
✓ *Seul passage de KATA 4^{ème} dan de la saison 2007/2008*
- 15 h 30 à 17 h 00 - Travail sur les interventions pédagogiques aux différents âges.

DIMANCHE 16 Décembre 2007 - Compiègne (salle Robida)

MATIN :

- 8 h 45 : Accueil
- 9 h – 9 h 30 : Echauffement TAÏSO
- 9 h 30 à 12 heures : Atelier 1 : Perfectionnement - Spécial Professeurs
Formation au 5^{ème} dan - JU NO KATA
- 9 h 30 à 12 heures : Atelier 2 : UV 4 – JU-JITSU 20 Techniques imposées
ATTAQUES / DEFENSES

APRES MIDI :

- 14 heures à 17 heures : Atelier 1 - Suite...perfectionnement – spécial Professeurs
Formation 5^{ème} dan – JU NO KATA
- 14 heures à 17 heures : Atelier 2 - Méthode Française d'Enseignement NAGE
WAZA – NE WAZA

SAMEDI 08 MARS 2008 - COMPIEGNE (salle Robida)

MATIN :

- 8 h 45 Accueil
- 9 h 00 à 9 h 30 : Echauffement, thème NAGE NO KATA
- 9 h 30 : 10 heures Perfectionnement – Spécial Professeurs
- Travail sur la grille évaluative KATAME NO KATA
- 10 h 00 à 12 heures : Travail sur le KATAME NO KATA

APRES – MIDI :

- 14 h à 17 heures : - Atelier 1 : KATA 1^{er} dan / 2^{ème} dan NAGE NO KATA
Préparation à l'examen kata du lendemain
- 14 h à 17 heures :- Atelier 2 : Travail du GOSHIN JITSU

DIMANCHE 01 JUIN 2008 - COMPIEGNE
(salle Royallieu, rue Personne de Roverval)

MATIN :

- 8 h45 : Accueil
- 9 h 00 à 9 h 30 : Echauffement TAÏSO
- 9 h 30 à 11 heures : Construction d'un système d'attaque
- 11 h 00 à 12 heures : Historique du judo / Système Fédéral

APRES – MIDI :

- 14 h 00 à 17 heures : Atelier 1 : JU-JITSU habiletés techniques fondamentales
DEBOUT / SOL

Atelier 2 : Révision, préparation aux examens

LES ENQUÊTES...

LES ENQUÊTES....



Enquête sur l'enseignement du judo jujitsu....

La ligue de Picardie judo jujitsu a lancé une enquête sur l'enseignement depuis janvier 2007.

L'objectif est le recensement de tous les enseignants en Picardie.

Aujourd'hui, peu de structures ont répondu à notre appel...

Cette commande émane de la FFJDA qui souhaite établir un répertoire, une photographie nationale et un suivi des diplômés d'Etat.

Nous vous renouvelons cette demande...

Merci de bien vouloir remplir l'imprimé ci-dessous.

Patrice BERTHOUX
CTSR Judo Picardie

**ENQUETE NATIONALE SUR L'ENSEIGNEMENT
DU
JUDO JUJITSU**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

N° LICENCE :

GRADE :

ENSEIGNANT AU (X) CLUB (S) :

DIPLOME D'ETAT :

N° :

DATE D'OBTENTION :

PROFESSION :

AUTORISATION D'ENSEIGNEMENT :

DATE :

JUDO ET HANDICAPS

En PICARDIE

Dans « Echos Judo Picardie » du mois d'avril dernier, nous nous étions mobilisé sur un questionnaire concernant ce public.

Ce questionnaire a toujours pour objectif de faire l'inventaire et de recenser les différentes pratiques réalisées mais également de cibler les réels besoins nécessaires à l'encadrement de cette population.

Aussi, nous personnes valides, nous pouvons et devons apporter un certain idéal de vie grâce au judo et les disciplines associées à cette population déficitaire.

C'est aussi une mission d'entraide...

Aujourd'hui en Picardie, beaucoup d'éducateurs, de professeurs pratiquent et encadrent dans des institutions mais également dans leurs associations.

Merci de nous aider et de bien vouloir répondre à cette enquête, pour eux...

Patrice BERTHOUX
CTSR Judo Picardie

ACCUEIL DES PUBLICS HANDICAPES

Nom de la structure d'accueil :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Adresse courriel :

Site Internet :

Lieu de l'activité judo :

Responsable administratif et adresse :

Intervenant et adresse :

Type de handicaps (Mental, Auditif, Polyhandicaps, Physique, Visuels, autres) :

Questionnaire :

- Existe-t-il au sein de votre association un accueil des publics handicapés ?
- Si oui, comment êtes vous organisé ?
- Les pratiquants sont ils intégrés au groupe des valides ?
- L'intervenant a-t-il déjà suivi des formations sur ce type d'accueil ?
- Souhaiteriez vous obtenir une information ou suivre un stage dans ce domaine ?
- Votre association intervient elle au sein des structures accueillant des publics handicapés ?
- Souhaiteriez vous avoir des contacts avec des organisations accueillants déjà des handicapés ?
- Observations :

Je vous informe de l'existence du site : www.handiguide.org/accueil.asp.

Il est possible de diffuser des informations sur le site après autorisation de votre part.

Merci de cocher la case correspondante.

Oui, j'autorise la diffusion des informations :

Non, je n'autorise pas la diffusion des informations :

Merci de bien vouloir renvoyer cette enquête à :

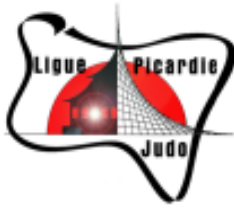
LIGUE DE PICARDIE DE JUDO 39, rue Vulfran Warmé 80000 AMIENS

Tél : 03 22 80 17 32 Fax : 03 22 80 85 70

Email : picardie.judo.ligue@wanadoo.fr Site :

<http://www.liguepicardiejudo.com>





LIGUE DE PICARDIE de JUDO
FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



AMIENS, le 21/12/2007

Cher (e) ami (e) judoka,

Dans le cadre du développement de notre pratique, judo jujitsu en Picardie, la ligue poursuit une action de recensement concernant les judokas qui ont intégrés la structure Pôle Espoir depuis sa création.

L'objectif de cette action est d'établir des liens entre l'engagement dans la pratique et la pérennisation des pratiquants après cette période intensive d'entraînement.

Je vous remercie de bien vouloir prendre un peu de votre temps en répondant à cette enquête.

Je vous prie de croire, cher (e) ami (e) judoka, en mes sentiments les plus cordiaux.

Patrice BERTHOUX
Conseiller Technique Sportif Régional



LIGUE DE PICARDIE de JUDO
FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



ATHLETE AYANT INTEGRE LA STRUCTURE POLE ESPOIR DE PICARDIE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU :

ADRESSE ACTUELLE :

E-MAIL :

TELEPHONE :

PORTABLE

CLUB D'ORIGINE :

ENTREE AU POLE ESPOIR :

SORTIE DU POLE ESPOIR :

ENTREE EN POLE FRANCE :

SORTIE DU POLE FRANCE :

RESULTATS SPORTIFS :

GRADE ACTUEL :

ETUDE POURSUIVIE :

DIPLOME ACQUIS :

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

SITUATION FAMILIALE :

PRATIQUEZ VOUS TOUJOURS LE JUDO :

AVEZ VOUS DES RESPONSABILITES DANS LE JUDO :

AVEZ VOUS DES PROJETS PARTICULIERS EN JUDO :

OBSERVATIONS :